Ligue de Football de Martinique
2 Rue Saint John PERSE
Morne TARTENSON
BP 307
97203 FORT DE France Cedex

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 03 MAI 2023

L'An Deux Mil Vingt-Trois et le mercredi 03 mai, à 19 heures 00, les membres de la Ligue de Football de la Martinique se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Ligue, 2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson – BP 307- 97203 Fort-de-France Cedex sur convocation en date du 16 avril 2023 qui leur a été adressée par le Secrétaire Général, Jean-Claude VARRU.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel des Délégués
2. Vérification du quorum
3. Mot d'accueil du Président de la LFM
4. Vacance de poste au sein du Conseil de Ligue (article 13.3 des statuts de la LFM)
5. Présentation du bilan et du compte de résultat et de l'annexe, de l'exercice clos le 30 juin 2021 (du 01/07/2020 au 30/06/2021)
6. Présentation du rapport de gestion
7. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
8. Vote approbation des comptes 2020/2021 et affectation du résultat
9. Présentation et vote du budget 2022/2023

La séance est ouverte à 19 heures 00 par Monsieur Jean-Claude VARRU, Secrétaire Général de la Ligue de Football de Martinique.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Mesdames Messieurs les déléguées nous vous souhaitons la bienvenue à notre Assemblée générale ordinaire de ce mercredi 03 mai 2023.

2. Vérification du quorum

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Bien évidemment, avant de démarrer nos travaux, conformément à nos statuts et plus particulièrement à l'article 12-5 des statuts, nous devons avoir le quorum requis. Je vous rappelle que statutairement, le quorum c'est un tiers des clubs présents représentant un tiers du nombre de voix. Concrètement, il nous faut 32 clubs présents représentant un minimum de 104 voix.

	Clubs 1/3 total	Voix 1/3 total
Quorum Statutaire	32	134
Quorum Assemblée	112	295

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre de licenciés	nombre de voix	quorum	Nbre de Voix
1	A. S. MÔN PITO	Présent	118	4	4	4
2	A.C. VERT PRE	Absent	149	5	0	5
3	A.S. MORNE DES ESSES	Présent	162	6	6	6
4	A.S.C. HIRONDELLE	Présent	74	3	3	3
5	A.S. ETOILE	Présent	84	3	3	3
6	ASPTT MARTINIQUE	Absent	103	4	0	4
7	AIGLON	Présent	319	11	11	11
8	ANSES ARLETS FOOTBALL CLUB	Présent	135	5	5	5
9	ASSAUT ST PIERRE	Présent	228	8	8	8
10	C. COLONIAL	Absent	265	9	0	9
11	C. FRANCISCAIN	Absent	283	10	0	10
12	C. S. C. DU CARBET	Présent	79	3	3	3
13	C.O. DILLON STE THERESE	Présent	112	4	4	4
14	C.O. TRENELLE	Présent	150	6	6	6
15	C.S. BELIMOIS	Présent	44	2	2	2
16	C.S. CASE PILOTE	Présent	190	7	7	7
17	C.S. VAUCLINOIS	Présent	95	4	4	4
18	CLUB PELEEN	Présent	118	4	4	4
19	ECLAIR RIVIERE SALEE	Présent	149	5	5	5
20	EFFORT LE MORNE VERT	Présent	47	2	2	2
21	EMULATION	Présent	320	11	11	11
22	ESPOIR STE LUCE	Présent	171	6	6	6
23	ESSOR PRECHOTIN	Présent	150	6	6	6
24	ETENDARD BELLEFONTAINE	Absent	126	5	0	5
25	ETINCELLE	Présent	97	4	4	4
26	EVEIL LES TROIS ILETS	Présent	174	6	6	6
27	EXCELSIOR	Présent	182	7	7	7
28	F.C. SCHOELCHER	Absent	47	2	0	2

29	FOY.EDUC.POP. MONESIE	Absent	69	3	0	3
30	FUTSAL ACADEMIE MARTINIQUE	Présent	68	3	3	3
31	GAULOISE	Présent	185	7	7	7
32	GOLDEN LION F.C	Présent	243	9	9	9
33	GOLDEN STAR	Présent	292	10	10	10
34	GOOD LUCK	Présent	223	8	8	8
35	GRI-GRI PILOTIN F.C.	Présent	51	2	2	2
36	J. S. EUCALYPTUS	Présent	208	7	7	7
37	J.S. LE MARIGOT	Présent	81	3	3	3
38	L'INTREPIDE CLUB	Présent	113	4	4	4
39	NEW CLUB	Présent	160	6	6	6
40	NEW STAR	Présent	210	8	8	8
41	OLYMPIQUE LE MARIN	Présent	140	5	5	5
42	OCEANIC CLUB LE LORRAIN	Présent	47	2	2	2
43	REAL TARTANE	Présent	128	5	5	5
44	R.C. LORRAIN	Présent	160	6	6	6
45	R.C. RIVIERE PILOTE	Présent	265	9	9	9
46	R.C. ST JOSEPH	Présent	232	8	8	8
47	RENAISSANCE F.C.	Absent	75	3	0	3
48	REVEIL SPORTIF	Absent	152	6	0	6
49	S.C.A. EUDORCAIT FOURNIOLS	Présent	51	2	2	2
50	SAMARITAINE	Présent	272	10	10	10
51	SANTANA C. STE ANNE	Présent	126	5	5	5
52	SILVER STAR	Présent	115	4	4	4
53	SOLIDARITE	Présent	50	2	2	2
54	SPORTING C. LAMENTINOIS	Présent	155	6	6	6
55	STADE SPIRITAIN	Présent	239	8	8	8
56	UNION DES JEUNES DE MONNEROT	Présent	143	5	5	5
57	UNION DES JEUNES DE REDOUTE	Présent	183	7	7	7
58	U.S. DIAMANTINOISE	Présent	171	6	6	6
59	U.S. MARINOISE	Présent	133	5	5	5
60	U.S. RIVERAINE GD RIVIERE	Présent	94	4	4	4
61	U.S. ROBERT	Présent	223	8	8	8
		TOTAL	9228		291	338

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre de licenciés	nombre de voix	quorum	Nbre de Voix
62	U. S. LORRINOISE	Absent	0	1	0	1
63	AVENIR F.C.	Présent	42	2	2	2
			42		2	3

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre de licenciés	nombre de voix	quorum	Nbre de Voix
64	ACADEMIE FOOT LAMENTINOISE 972	Absent	0	1	0	1
65	ANIMATION NÉGOCE COMM	Absent	0	1	0	1
66	ANIM'SPORT	Absent	29	1	0	1
67	AM.PERS.PENITENCIAIRE	Absent	24	1	0	1

68	AS DIAMANTINOISE	Absent	18	1	0	1
69	AS GALLOCHAT	Absent	7	1	0	1
70	ASC CARREFOUR	Absent	0	1	0	1
71	ASC LE SIRROCO	Absent	0	1	0	1
72	A.S. POLICE FORT DE FRANCE	Absent	0	1	0	1
73	ASSOCIATION BA NOU FLAMBO-A	Absent	42	2	0	2
74	ASSOCIATION LES AMIS DU VENDREDI	Absent	0	1	0	1
75	ASSOCIATION LEZARDE TEAM	Absent	16	1	0	1
76	ATOUTS GRPE SEEN	Absent	0	1	0	1
77	CASABLANCA F.C.	Absent	36	2	0	2
78	CLINIQUE SAINT PAUL	Absent	20	1	0	1
79	COMITE DES OEUVRES SOCIALES	Absent	0	1	0	1
80	COMITÉ MARTINIQUAIS DU SPORT	Absent	0	1	0	1
81	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	Absent	0	1	0	1
82	COS CAP NORD	Absent	0	1	0	1
83	COTRAM BTP	Absent	25	1	0	1
84	C.O.S. ESPACE SUD	Absent	0	1	0	1
85	C. S. MILITAIRE DE MARTINIQUE	Absent	0	1	0	1
86	D.H.L.	Absent	20	1	0	1
87	DIGICEL	Absent	0	1	0	1
88	ECUREUIL SPORTIF	Absent	0	1	0	1
89	F.C. FLOREAL GLADIATORS	Absent	0	1	0	1
90	EVEIL DE CARABIN	Absent	37	2	0	2
91	FC AÉROP. MARTINIQUE A.CÉSAIRE	Absent	19	1	0	1
92	FC.CARAIBES MOTER	Absent	0	1	0	1
93	FC ÉTÉ	Absent	0	1	0	1
94	FIGUERES SERVICES	Absent	0	1	0	1
95	FOUTEUX D'ALBIOMA	Absent	16	1	0	1
96	FOYER RURAL DE SARRAULT	Absent	0	1	0	1
97	FRANCOIS FOOT	Absent	0	1	0	1
98	GENERATION IMPACT FOOTCLUB	Présent	35	2	2	2
99	GJ VISION	Absent	16	1	0	1
100	KARIBEA FOOTBALL CLUB	Absent	0	1	0	1
101	KARAIB FUTSAL ASSOCIATION	Absent	0	1	0	1
102	KARIBBEAN OSMOSE	Absent	41	2	0	2
103	LA RENNAISSANCE PIEROTINNE	Absent	40	2	0	2
104	LAC 212	Absent	31	2	0	2
105	MADA_BOYS972	Absent	15	1	0	1
106	MELTING POTES	Absent	25	1	0	1
107	POWER MADA FUTSAL	Absent	27	1	0	1
108	R.C DE MORNE DES ESSSES	Absent	0	1	0	1
109	REDS FUTSAL CLUB	Absent	8	1	0	1
110	RELÈVE LAMENTINOISE	Absent	39	2	0	2
111	SNACK ELIZE FOOTBALL CLUB	Absent	0	1	0	1
112	SPORTING FUTSAL CLUB	Absent	11	1	0	1
113	TARTANEROS	Absent	0	1	0	1
114	T-FOOT-OU-KOI	Absent	21	1	0	1
115	U.D SAPEURS POMPIERS	Absent	0	1	0	1
116	UNION FUTSAL ARLESIEN	Absent	0	1	0	1

	TOTAL	618		2	61

TOTAL LICENCES PAR CLUB		9888			
TOTAL	Absents	58			
	Présents	54			
Présents		112		295	402

À l'heure où je vous parle, sont présents 54 clubs présents qui représentent 295 voix. L'assemblée peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour

Nous avions un ordre du jour qui vous a été transmis, il y a 15 jours de cela avec les points 1, 2 et 3 que je ne reprends pas.

4. Vacance de poste au sein du Conseil de Ligue (article 13.3 des statuts de la LFM)
5. Présentation du bilan et du compte de résultat et de l'annexe, de l'exercice clos le 30 juin 2021
6. Présentation du rapport de gestion
7. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
8. Vote approbation des comptes 2020/2021 et affectation du résultat
9. Présentation et vote du budget 2022/2023

On va vous soumettre une proposition de modification de l'ordre du jour puisque nous souhaitons premièrement, modifier le projet de résolution du point 4 (Vacance de poste au sein du Conseil de Ligue) puisque la personne que nous vous avions présentée lors de l'envoi de la convocation n'est plus celle que nous vous présentons aujourd'hui.

Dans le projet de résolution de remplacement du membre démissionnaire, nous avions présenté la candidature de Madame Claraine SAINTE-CROIX, en qualité de nouvelle administratrice. Cela a été changé. Ce soir on vous propose Madame Catherine LEXEE. C'est la première chose sur laquelle il faudra statuer.

Deuxième chose, c'est la modification cette fois de l'ordre du jour lui-même, puisque nous souhaitons rajouter un point 10 affiché à l'écran, s'agissant de la modification du règlement sportif, plus particulièrement pour les critères de départage des équipes en cas d'égalité.

Nous soumettons au vote cette modification de l'ordre du jour.

Est-ce qu'il y a des membres délégués qui sont contre cette modification ? *Zéro (0)*
Est-ce qu'il y a des membres délégués qui s'abstiennent ? *Zéro (0)*

- **La modification de l'ordre du jour est approuvée à l'unanimité des clubs présents**

Je vous remercie. On va tout de suite passer la parole au Président Samuel PEREAU pour son mot de bienvenue. Président PEREAU, tu as la parole.

3. <u>Mot d'accueil du Président de la LFM</u>

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

Merci Monsieur le Secrétaire Général, Jean-Claude *(VARRU)*. Je salue sportivement et fraternellement, je peux le dire, on est en famille, l'ensemble des Présidentes et des Présidents de clubs représentant les clubs, les délégués, autres dirigeants présents, et bien sûr, les collaborateurs de la Ligue. Collaborateurs, on va dire administratif, mais également nos partenaires, notamment nos comptables, experts-comptables et notre Commissaire aux comptes. Je salue les membres actuellement présents du Conseil de Ligue également. Il y a quelques camarades qui sont excusés, notamment Raymond ALGER qui est retenu en Guadeloupe pour raisons professionnelles et qui devrait nous rejoindre tout à l'heure, mais l'avion n'a pas encore décollé de Pointe-à-Pitre et d'autres camarades puisqu'ils sont retenus professionnellement mais qui vont peut-être nous rejoindre tout à l'heure.

Je ne serai pas très long. Comme d'habitude, on pense à ceux qui, de près ou de loin, personnes du football ou famille du football, nous ont laissés.

Il n'y a pas très longtemps, nous étions en Assemblée générale, un petit rendez-vous raté, le 21 décembre. Quelques semaines ont passé. On salue aussi les nouveaux dirigeants. Il y en a certainement qui ont rejoint cette grande famille qui assure la gouvernance du football en tant que responsable associatif ou simplement partenaire.

Le Secrétaire général en a parlé. Petite modification de l'ordre du jour avec quelque chose qui découle de l'actualité. On ne va pas s'étendre sur le sujet. Il y a eu déjà assez de salive et d'encre qui ont coulé sur la situation liée aux deux matchs de Régional 2 qui nous embête, je pense, un petit peu tous.

L'une des conséquences directes, c'est cette proposition que nous faisons aujourd'hui de la modification du règlement sportif, si l'Assemblée générale le décide, mais je pense que nous sommes tous conscients qu'il y a un souci, et qu'on puisse avoir, dès la saison prochaine, des critères de départage des clubs en fin de championnat pour que ce soit quelque chose moins susceptible de poser problème, on va dire cela ainsi.

La proposition de faire venir en remplacement d'un membre démissionnaire depuis déjà quelques mois. C'est notre camarade Nicaise LAURENT, l'une des deux femmes du Conseil de Ligue, qui, pour des raisons familiales personnelles, n'a pas pu poursuivre son mandat. Comme le Secrétaire général l'a dit, on avait proposé à notre collègue Claraine SAINTE-CROIX qui est une commissaire Concacaf qui est très active dans le football martiniquais et qui représente même finalement en tant qu'officiel de la Concacaf, ailleurs dans la Caraïbe et dans la Concacaf. Mais pour des raisons personnelles, notamment la préparation d'examens et concours en ce moment, elle a préféré ne pas donner suite et se consacrer à ses priorités du moment.

La proposition est faite par le Conseil de Ligue de coopter Madame Catherine LEXEE qui est connue dans le monde associatif, sportif, social, politique et qui va se présenter tout à l'heure.

Et puis l'actualité, c'est aussi une grande activité de nos équipes de jeunes, notamment nos élites, qui sont en représentation de la Martinique un petit peu partout. Ce n'est pas simple parce que cela nécessite la mobilisation de ressources humaines, de ressources financières aussi. On va pouvoir peut-être en parler. Le Directeur technique régional va peut-être en parler tout à l'heure. Je pense que cela dénote quand même de la bonne vie, de la bonne santé en tout cas de notre élite jeunesse qui est issue du travail qui est réalisé dans les clubs. Et malgré les difficultés, je pense que c'est quand même des motifs d'espoir, même si les temps sont durs et la sortie notamment de cette crise sanitaire est difficile.

Je ne serai pas plus long. Je pense qu'on peut passer, Jean-Claude (VARRU), directement à l'élection du membre coopté. On va demander à Catherine *(LEXEE)* de se présenter en quelques mots.

4. <u>Vacance de poste au sein du Conseil de Ligue (article 13.3 des statuts de la LFM)</u>

Madame Catherine LEXEE

Bonsoir à toutes et à tous. Je suis Catherine LEXEE. Je pense qu'il y a pas mal de personnes qui doivent me connaître puisque je suis rentrée dans le milieu sportif en 81 avec le COT. Après le COT, j'ai travaillé avec Victor GERIL à la JAT. J'ai travaillé pendant quelques années. Après j'ai regagné le club de mon quartier qui a été le COT et j'ai fini mon mandat-là. Et je rejoins la Ligue de football maintenant en tant que déléguée.

J'ai été une ancienne élue. J'ai fait du syndicat. Je pense que tout le monde doit me connaître parce que j'ai embêté pas mal de personnes tous les soirs dans la télé avec nos grèves à la clinique Sainte-Marie. J'ai été une ancienne élue à la ville de Fort-de-France, déléguée à la santé et aussi à la commission Sport. J'ai travaillé pas mal de temps avec les sports. Je pense que j'ai tout dit.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Merci Madame LEXEE. Nous allons procéder à ce vote. Quelques rappels réglementaires quand même. L'exposé des motifs. Je vais vous lire les dispositions de l'article 13.3 de nos statuts, qui dispose que :

« En cas de vacance d'un siège, le Président de la Ligue propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par les présents statuts. Cette élection se fait – c'est très important - *par vote secret à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si ce candidat n'obtient pas la majorité absolue, le Président de la Ligue propose un nouveau candidat lors de l'Assemblée générale suivante. Le mandat du membre ainsi élu expire à la même échéance que celui de l'ensemble du Comité de Direction ».*

Vous avez bien compris que nous sommes dans l'obligation de faire un vote à bulletin secret. On n'a même pas le choix de vous demander si on le fait à main levée parce que cela constituerait un vice de forme vice de forme. On vous a remis lors de votre inscription une enveloppe contenant un bulletin pour et un bulletin contre avec le nombre de voix dont dispose votre club.

Pour procéder à cette élection, nous allons demander à un président de tenir le bureau. Qui se propose ? Président de l'Effort, tu veux bien tenir le bureau, s'il te plaît ? Un volontaire désigné. Et deux scrutateurs ? Président ALEXANDRINE et une Présidente, même si elle n'est plus présidente, Marie-Line qui représente l'AS Morne des Esses. Merci de bien vouloir accepter ce poste.

- **M. Gérard DESCAS est désigné pour remplir la fonction de Président du bureau**
- **M. Marc Joseph ALEXANDRINE et Mme Marie-Line ELIAZORD COSSU sont désignés pour remplir la fonction de scrutateurs**

Je vais procéder à l'appel des clubs. Tout est déjà marqué sur le bulletin. Ils ont un bulletin avec la mention « pour » ou « contre » et le nombre de voix du club inscrit.

Je vais quand même nommer ceux qui ne sont pas à l'écran parce qu'il se pourrait qu'il y ait des Présidents de club qui soient arrivés et cela nous permettra de faire un double contrôle.

A.S Morne Pitault
A.C Vert-Pré
A.S Morne des Esses
A.S.C Hirondelle
A.S.ET Basse-Pointe
ASPTT
Aiglon le Lamentin

L'Aiglon était là. Michel MARRON était là. Georges (DUQUESNAY), tu peux noter l'Aiglon.

Anses d'Arlet Football Club
Assaut de Saint-Pierre
Club Colonial
Club Franciscain

C.S.C Carbet a une procuration
C.O D.S.T.
C.O Trénelle
C.S Belimois
C.S Case-Pilote
C.S Vauclinois
Club Péléen
Éclair de Rivière-Salée
Effort du Morne-Vert
Émulation
Espoir
Essor
Étendard
Étincelle
Éveil
Excelsior

L'Aiglon, tu peux voter. Vas-y.

F.C Schoelcher
FEP Monésie
Futsal Académie Martinique
Gauloise
Golden Lion
Golden Star
Good Luck
Gri-Gri Pilotin
J.S Eucalyptus
J.S Marigot
Intrépide
New Club
New Star
Olympique du Marin
Océanic Club du Lorrain
Réal de Tartane
R.C Lorrain
R.C Rivière Pilote
R.C Saint-Joseph
Renaissance
Réveil sportif
ASCEF Eudorcait Fourniols
Samaritaine
Santana
Silver Star
Solidarité
S.C Lamentinois
Stade spiritain
U.J Monnerot
U.J Redoute
U.S Diamantinoise
U.S Marinoise
U.S Riveraine
U.S Robert
U.S Lorrinoise
Avenir Football Club
Académie Foot Lamentinoise

Animation Négoce Com
Anim'Sport
Amicale du personnel pénitentiaire
A.S Diamantinoise
A.S Gallochat
A.S Carrefour
A.S.C Sirocco
A.S.C Police Fort-de-France
Association Ba Nou Flambo-a
Association Les Amis du vendredi
Association Lézarde Team
Atout Groupe Seen
Casablanca
Clinique Saint-Paul
Comité des œuvres sociales
Comité Martiniquais du Sport
Communauté d'agglomération
COS CAP Nord
COTRAM BTP
COS Espace Sud
C.S Militaire de Martinique
DHL
DIGICEL
Écureuil Sportif
F.C Floréal
Gladiators
Éveil de Carabin
F.C Aéroport Martinique CESAIRE
F.C Caraïbes Moter
F.C été
Figueres Services
Les Fouteux d'Albioma
Foyer rural de Sarrault
François Foot
Génération Impact Foot
GJ-Vision
Karibea Football Club
Karaib Futsal Association
La Renaissance Pierrotine
LAC 212
MADA BOYS 972
Melting Potes
Power Futsal Mada
R.C Mornes des Esses
Rèd Futsal
Relève lamentinoise
Snack Elizé
Sporting Futsal Club
Tartaneros
T Foot ou koi
U.S Sapeurs pompiers
Union Futsal Arlésien

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

Juste pour l'information des délégués, la liste qui a été énoncée, ce sont essentiellement les clubs du football entreprise qui sont actifs, qui ont des mini-championnats. Cela se passe assez bien d'ailleurs, avec

de belles petites fêtes en fin d'année. Ils sont presque autonomes grâce à une commission qui est très active et quelques clubs de futsal qui, malheureusement, ne sont pas souvent présents aux assemblées, peut-être parce qu'ils pensent qu'ils n'ont pas beaucoup de voix. C'était pour votre information.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Président du scrutin, on te laisse procéder au dépouillement.
Il faut la clé pour ouvrir l'urne.

Vous avez le quorum en face de vous, à l'écran. Il y a 41 clubs qui, normalement, ont voté.

[M. Gérard DESCAS est invité à procéder au décompte et au dépouillement des bulletins de vote]

Monsieur Gérard DESCAS *(Président du bureau)*
Est-ce qu'il y a bien 43 votants ?

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Nous avons 42 clubs présents, puisque Monsieur le Président du RC Saint-Joseph vient d'arriver. On va contrôler tout de suite.

À l'heure où je te parle, Président, nous avons 42 votants.

[M. Gérard DESCAS procède à un nouveau décompte des bulletins de vote. QUARANTE-DEUX (42) bulletins dans l'urne]

Monsieur Gérard DESCAS *(Président du bureau)*
Nous avons bien 42 bulletins de vote.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Merci.
[M. Gérard DESCAS procède au dépouillement des bulletins]

Monsieur Gérard DESCAS *(Président du bureau)*
Je communique les résultats du vote.

Mme Catherine LEXEE a obtenu :

Pour	198 voix
Contre	27 voix
Total	225 voix

- **Mme Catherine LEXEE est élue membre du Conseil de Ligue**

[Applaudissements]

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
Madame LEXEE, un petit mot ? Je sais que tu as l'habitude.

Mme Catherine LEXEE *(membre du Conseil de Ligue)*
Je voudrais quand même remercier ceux qui ont cru en moi et ceux qui ont voté contre moi, nous allons travailler quand même. Je vais travailler avec vous. Je suis venue à la Ligue justement pour pouvoir aider les clubs et comprendre. Étant donné que j'étais dedans, je connais vos difficultés, donc on va travailler ensemble. Merci à ceux qui ont cru en moi. Merci à vous.

[Applaudissements]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Merci Madame LEXEE. Vous avez le résultat qui s'affiche à l'écran.
On poursuit le traitement de l'ordre du jour et on passe au point suivant. Il s'agit de la présentation des comptes annuels et du rapport de gestion de l'exercice 2020-2021.

Je passe la parole au Trésorier général, Monsieur Alex ULINDAH.

5. Présentation du bilan et du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2021 (du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*
Bonsoir. Je suis chargé de vous présenter les comptes annuels 2020-2021. Mais rassurez-vous, j'avais déjà fait une présentation lors de la précédente Assemblée générale du 21 décembre 2022. Je ne reprendrai pas dans le détail tout ce que je vous avais exposé. J'irai véritablement à l'essentiel et notamment vous indiquer la comparaison entre la présentation qui a été faite en décembre et la nouvelle présentation que l'on fait aujourd'hui.

Je vous rappelle que c'est la 68ième Assemblée générale financière de l'institution. La période que l'on va examiner va du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Je commence par vous indiquer les nouveaux résultats après justement que nous ayons travaillé avec Madame la Commissaire aux comptes, l'Expert-comptable et surtout notre nouvelle responsable comptable que l'on va présenter tout à l'heure, Madame BILLARD.

Cela donne les résultats suivants. Nous avons un excédent de 194 661 € avec un résultat d'exploitation de -23 380 €. Un résultat financier qui est resté inchangé à -314 € et enfin un résultat exceptionnel de 218 346 €.

Comme je vous le disais, j'ai fait le choix de vous faire la comparaison entre ce qui avait été présenté en décembre 2022 et ce qu'on a mis à jour. Cela donne la chose suivante. Le résultat d'exploitation était en décembre à -42 237 € et actuellement, il a diminué puisqu'il est à - 23 38 € soit un écart de 18 857 €. C'est le premier élément à retenir.

Tout cela c'est suite aux travaux qu'on a réalisés dans l'intervalle, c'est-à-dire de janvier et on va dire jusqu'à fin avril. Le résultat financier, lui, n'a pas bougé, il reste à 314 €. Le résultat exceptionnel a légèrement évolué puisque l'ancienne présentation était à 227 639 € et elle est désormais à 218 346 € soit une variation de 9 293 €.

Le résultat de l'exercice est plus important, c'est souvent ce qu'on retient. Il était à 185 088 € à la première présentation de décembre. Le nouveau résultat a augmenté, il passe à 194 651 € soit une légère variation de +5,17 % et en euro courant, 9 563 €. Voilà les chiffres véritablement à retenir.

En quelques mots, je vais vous expliquer. Mais bien sûr, l'Expert-comptable, Monsieur CHRISTINE pourra intervenir pour des explications éventuelles complémentaires. Qu'est-ce qu'il faut retenir ? C'est quoi l'origine de ces écarts ? Encore une fois, c'est suite aux travaux qu'on a réalisés avec la Commissaire aux comptes qui nous a permis d'atteindre ces résultats.

En produit d'exploitation, nous avons un écart de 29 160 € qui correspond très précisément à la billetterie du 7e tour de Coupe de France 2021, de la finale de Coupe Martinique 2021, ainsi que quelques matchs de compétitions diverses qu'on a comptabilisés. Dans l'ancienne mouture, cela n'avait pas été comptabilisé. C'est ce qui fait qu'en produit d'exploitation, on a une augmentation de 29 160 €.

S'agissant des charges d'exploitation, l'origine de l'écart provient globalement de ces postes-là :

- 19 437 € qui correspond aux frais d'encadrement,
- -30 213 € qui correspond au report aux fonds dédiés et ;
- -26 600 € qui correspond aux aides Covid.

Le total de ces charges d'exploitation qui représentent 10 303 € a été comptabilisé dans la nouvelle présentation. Elle n'était pas dans la précédente. Ceci c'est pour le compte de résultats. Véritablement, de manière très synthétique, on vous a transmis les éléments. Si vous avez des questions, on se tient à votre disposition pour apporter les précisions.

Sur le bilan, qu'est-ce qu'il faut retenir ? La mise à jour du compte de résultat n'a pas significativement impacté le bilan qui s'élève à 2 447 848 € contre 2 441 435 € lors de la précédente présentation.

L'actif modifié. J'ai retenu le même principe de comparaison. Cela permet de mieux comprendre de quoi il s'agit et de voir les écarts. Première mouture : vous voyez, en immobilisations, on était à 826 685 €. Cela n'a pas varié. On reste exactement à ce même montant.

Sur les stocks, même chose. 35 221 €. Les créances identiques également. 973 693€. Vous voyez que ce sont les mêmes chiffres entre les deux périodes de présentation.

Charges constatées d'avance, idem. Nous avons mis en rouge ce qui a bougé au niveau de l'actif. Ce sont les avances et acomptes versés sur commande.

En décembre 22, c'était à 70 093 086 €. Désormais, dans la nouvelle présentation du bilan, il passe à 76 615,14 € d'où la variation de 6 521 €. On retrouve le chiffre de départ en équilibre 2 441 327 € en décembre 2022 et 2 447 848 €. On a le différentiel de 6 821 €.

Concernant le passif modifié, là par contre, il y a un peu plus de changements : trois exactement. Les fonds propres, une légère modification puisqu'on était à 1 261 326 € et on est passé à 1 270 889 €. La variation est faible. Elle est de 0,76 %.

Les provisions pour risques et charges restent identiques. Les fonds dédiés là, il y a eu des changements, mais là aussi, contenus puisqu'on était à 550 288 € et on passe à 520 074€ soit une variation de -5,49%.

Pour les dettes, là aussi, il y a eu une modification du fait du retraitement des écritures comptables. Dette : 620 490 € en décembre et nous sommes désormais à 647 663 €, soit une variation de +4,38%. Là, c'est le total de l'ensemble des dépenses que vous avez.

Ce qu'il faut retenir au final, c'est que ces deux nouvelles présentations font ressortir un montant à l'actif et au passif. Nous avons donc un bilan équilibré. Voilà pour une rapide présentation.

Encore une fois, je n'ai pas souhaité vous représenter le détail que j'avais déjà fait. Maintenant, si Monsieur CHRISTINE veut rajouter quelque chose par rapport à ce que j'ai indiqué.

[Intervention hors micro - inaudible]

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*

Oui, c'est bien de rappeler le montant de l'exercice 2020-2021. Il ressort un excédent de 194 651 €.

[Intervention hors micro - inaudible]

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*

Oui, tout à fait. Dans les résolutions, on l'affectera.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Merci Trésorier. Est-ce que tu souhaites présenter le rapport de gestion, s'il y a eu des modifications, dans la foulée ?

6. Présentation du rapport de gestion

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*
Pareil, c'est un choix que j'ai fait. Le rapport de gestion vous a été transmis dans les délais et en décembre, je l'avais longuement présenté et on avait échangé également. Je n'ai pas jugé, sauf s'il y a des questionnements, des interrogations, de vous faire subir encore un déroulé.

À l'époque, j'avais 34 slides. Je n'ai pas voulu vous remettre encore 34 slides. Au niveau du rapport de gestion. Il n'y a pas eu beaucoup de changements. Les chiffres qui sont là ont été intégrés dans le rapport de gestion, mais globalement, il n'y a pas eu de changement majeur.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Merci Trésorier. Y a-t-il des questions avant de passer la parole à Madame la Commissaire aux comptes ? Y a-t-il des Présidents ou Présidentes de club qui souhaitent intervenir sur cette présentation des comptes annuels 2020-2021 ? Non, pas pour l'instant.

S'il n'y a pas de question pour l'instant, on va passer la parole à Madame la Commissaire aux comptes et on va revenir vers vous pour d'éventuelles demandes de prise de parole.

7. Présentation du rapport de la Commissaire aux Comptes

Madame Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT *(Commissaire aux comptes)*
Bonsoir à toutes et à tous. Monsieur le Trésorier général vient de vous rappeler les grandes lignes des comptes qui doivent faire l'objet d'une approbation à cette Assemblée Générale.

J'ai l'obligation de vous livrer mon opinion sur ces comptes. Sous les réserves décrites dans la partie fondement de l'opinion, nous certifions que ces comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères, qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Cela c'est mon opinion.

Je vous livre également le fondement de cette opinion. Tout d'abord, concernant le contrôle interne. De nos contrôles suivis d'échanges contradictoires, quelques incohérences et dysfonctionnements subsistent qui, en l'absence de dispositions palliatives pour sécuriser l'organisation pourraient mettre en péril l'association. Les sommes distribuées (viatiques alloués) ne sont pas systématiquement assorties d'une liste de bénéficiaires corroborée par des justificatifs, c'est-à-dire des reçus, et leur justification a nécessité des recherches au terme desquelles nous avons pris connaissance des explications fournies.

Suite à nos observations, des écritures complémentaires de recettes de matchs et dépenses ont été comptabilisées, ce qui laisse peser un doute quant au cadrage des mouvements de caisse et à l'exhaustivité des sommes inscrites au journal.

La croissance forte constatée en termes d'actions et de diversification des financements n'est pas corroborée par une organisation adaptée permettant le suivi de leur exécution conforme et garantissant le respect du fléchage des financements, condition essentielle à l'absence de risque de reversement.

S'agissant singulièrement de l'action INSER'FOOT cofinancée par le Fonds social européen et la Collectivité territoriale de Martinique, il nous a été précisé qu'un avenant à la Convention doit être signé

avec la CTM de manière à rendre éligibles des modifications intervenues durant la réalisation de l'opération. De plus, votre associé à ce jour est dans l'attente du rapport de contrôle du service fait (CSF) et du mandatement.

Nous vous rappelons que l'allocation des subventions est définitivement acquise sous respect des conditions d'attribution et d'éligibilité des dépenses.

Par ailleurs, nous notons que la Fédération française de football, en dépit des relances de la Ligue de football, n'accompagne pas d'une convention les sommes attribuées soit 134 000 € qui transitent par le compte de liaison.

Les frais et opérations pour lesquels la Fédération française de football et la FIFA, notamment au niveau du programme FIFA Forward, apportent leur contribution devront faire l'objet d'un formalisme accru, en particulier l'accord visé de bilans financiers, de manière à garantir l'allocation définitive des financements.

De même, l'organisation générale présente quelques insuffisances, car n'est pas basée sur un copilotage gouvernance, administration juridique et financière, technique métier pour un partage optimal de l'information.

Sur la définition systématique d'objectifs précis à atteindre par opérations financées, de moyens opérationnels adéquats et de critères d'évaluation. Ainsi, l'efficience des actions, singulièrement par une comptabilité analytique, n'a pu être mesurée au regard du poids des charges de prestataires, frais d'encadrement techniques et de bénévoles.

Nous vous rappelons la nécessité de pouvoir procéder à l'évaluation de toute mission confiée à un prestataire. Contrepartie des honoraires perçus, mise en concurrence afin d'éliminer tout risque de conflit d'intérêts et s'assurer de l'absence de risques de requalification au plan social, dans le cas où la Ligue de Football serait l'unique client de ces derniers.

Au niveau social enfin, en l'absence de sécurisation de la politique d'indemnisation financière, c'est-à-dire les frais de bénévoles, les frais d'encadrement, de déplacement, de défraiement, des primes aux joueurs par la mise en place systématique de conventions et de tableaux de rapprochement entre les frais engagés et la planification des matchs, il existe un risque notamment au plan social non mesuré.

Nous avons encore tenu une réunion de travail hier avec le Président et le Trésorier qui m'ont assuré que ces points qui sont là, je vous rappelle que c'est l'exercice au 30 juin 2021, c'est un exercice, j'ai envie de dire, qui a été très difficile à sortir puisque nous sommes passés par plusieurs résultats, j'ai envie de dire. Par exemple, le 17 février 2023, le projet affichait un excédent de 340 000 €. Si vous voulez, les fonds dédiés notamment, ont demandé une recherche assez accrue et je crois que nous sommes arrivés là vraiment aujourd'hui, à sortir des comptes qui correspondent vraiment à l'image fidèle de la situation financière et du patrimoine de votre association.

Je reste à votre disposition si vous avez des questions sur les comptes. Il y a aussi le rapport spécial sur les conventions réglementées, c'est-à-dire les opérations qui n'ont rien d'interdit. Il s'agit simplement d'opérations qui sont contractées entre votre association et les membres du Conseil de Ligue.

Il s'agit de Monsieur Samuel PEREAU en sa qualité de Président du Conseil de Ligue. La subvention OCP- Président qui est allouée à la Ligue de football par la FIFA et qui s'élève à 25 000 $ pour l'exercice 2021, c'est-à-dire 20 382 €. Cette subvention a été utilisée comme suit pour un total de 14 068 € :

- Cabinet Psyché (études RH) : 5 530 € ;
- Cabinet CELENICE (droit social) : 2 068 € ;
- Cabinet LABOR & CONCILIUM (droit social) : 4 000 €
- Cabinet SOLITUDE (assistance juridique) : 402 €
- Indemnités kilométriques du Président : 2 068 €.

Ce qui signifie que l'OCP Président qui est dévolue normalement au Président, la Ligue de football a fait le choix de l'attribuer à des dépenses, celles que je viens de vous citer et le Président s'est remboursé des frais d'indemnités kilométriques pour 2 068 €.

Je reste à votre disposition si vous avez des questions et des observations.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Merci, Madame la Commissaire aux comptes. Y a-t-il des questions et demandes de précision ou des observations ? Il y a une question. Je vais vous demander lorsque vous prenez le micro de décliner votre nom et prénom ainsi que votre club puisque notre assemblée est enregistrée.

Monsieur Charles Sylvain FELIXINE *(Solidarité)*

Bonsoir. Président de la Solidarité. Je voulais poser une question par rapport au bilan qu'ils ont donné. En tant que Président, je sais qu'à la Ligue, on a certains trucs à payer. Je voulais savoir si dans le bilan, toutes les dettes que les clubs ont envers la Ligue sont comptées ou pas comptées.

Madame Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT *(Commissaire aux comptes)*

Les dettes des clubs figurent effectivement dans les comptes au 30 juin 2021. Je ne sais pas si vous voulez faire référence à la procédure d'alerte qui a été déclenchée en phase 2, parce qu'il y avait un volume important de dettes de clubs qui pouvait effectivement mettre en difficulté la Ligue de football.

Cela signifie bien que les clubs ont tout intérêt à se structurer parce que vous êtes interdépendants. C'est vrai qu'il y a eu des aides Covid qui ont été versées. Vous avez tous traversé une crise sanitaire qui était importante. C'est vrai qu'à un moment donné, le montant était excessif et pouvait mettre la continuité d'exploitation de la Ligue en difficulté. C'est un événement postérieur qui est en partie résolu.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Autres demandes de parole ? Nous avons l'Éclair et ensuite l'US Robert.

Monsieur Joseph TAVERNIER *(Éclair de Rivière-Salée)*

Bonsoir à tous. Éclair de Rivière-Salée. Monsieur TAVERNIER Joseph. Serait-il possible, puisque la dame vient de le dire, d'effacer les dettes des clubs ?

[Applaudissements]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

On passe la parole tout de suite à l'US Robert.

Monsieur Marc ALEXANDRINE *(US Robert)*

Le Président de l'Éclair a déjà dit en partie ce que je voulais dire, mais il y a quelque chose que je ne comprends pas, Madame la Commissaire aux comptes. Lors de la dernière Assemblée générale, vous n'étiez pas d'accord du tout avec le Trésorier. Vous avez rejeté tous les comptes qui ont été faits. Et là, maintenant, on aurait aimé savoir qu'est-ce qui s'est passé ? Quel problème il y a eu parce que ce soir, j'entends une autre parole, j'entends autre chose ?

Madame Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT *(Commissaire aux comptes)*

À l'Assemblée générale dernière du 21 décembre 2022, j'ai fait un refus de certification dans la mesure où les comptes… Il faut bien comprendre que dans les comptes, il y a à la fois les soldes, mais il y a aussi ce que l'on appelle les mouvements.

Si vous voulez, si vous prenez juste l'excédent, vous allez voir que la variation, elle n'est pas énorme. Sauf que dans le fondement même, c'est-à-dire notamment sur la partie fonds dédiés, il y a eu un travail énorme qui a été fait de janvier à avril, parce que vous vous rendez compte que si maintenant on les présente, je vous ai dit qu'entretemps, j'ai eu des comptes intermédiaires qui faisaient apparaître un excédent de +340 000 € et par exemple, sur les recettes, on va dire que c'est juste 19 000 € de variation, mais il a fallu faire des recherches.

C'est là-dessus que je mets l'accent à savoir que sur le contrôle interne, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, ce sont des recommandations. Le rapport sur les comptes, il est normé, c'est-à-dire que je ne peux pas faire des recommandations, je suis obligé de pointer ce qui dysfonctionne. C'est cela les normes.

Quand vous avez entendu, que je suis d'accord, que j'ai changé d'avis. Non, je n'ai pas changé d'avis. Je dis que la caisse, on a fait des recherches et c'est ce qui a permis de voir qu'il y avait des omissions de recettes. Mais il faut qu'on arrive à un cadrage suffisant pour qu'on n'ait pas ce type de difficultés-là.

J'ai pris la caisse, j'ai pris les fonds dédiés. Les fonds dédiés, c'est de savoir le montant des actions qui restent à réaliser. Dans les comptes qui vous avaient été exposés, c'était un pourcentage. Moi, je n'étais pas d'accord que l'on retienne un pourcentage. Je voulais absolument que l'on détermine le réel montant des engagements, des charges restantes et cela demandait un sacré travail.

Ce sont ces points-là qu'il fallait débattre et qui ont été débattus. Hier encore, j'ai émis des réserves, compte tenu justement de ces points-là. Ce sont des points d'amélioration. Hier on a vu cela ensemble. Pour 2022, l'exercice est en cours. Il y a un travail qui va être fait pour que nous n'ayons pas ce type de réserves à nouveau.

Mais vous savez, ce n'est pas nouveau. Je suis Commissaire aux comptes depuis 2001. J'ai eu à faire des réserves sur la billetterie notamment. Cela a duré des années et vous voyez, cette réserve n'existe plus. Maintenant, je dis qu'il y a des points d'amélioration qui sont pour moi importants parce qu'aujourd'hui, la Ligue de football, elle a des financements qui n'ont rien à voir avec ce qu'il y avait avant. Des financements qui méritent un tableau de bord.

J'en ai discuté avec Monsieur DUSQUENAY hier encore. Un tableau de bord qui va permettre aux services administratif et financier de clôturer, si vous voulez, les comptes dans de meilleures conditions. Il faut un partage optimal de l'information - je l'ai dit dans mon rapport - de façon à ce qu'on ne « galère » pas pour sortir des comptes. Parce que vous avez de très nombreuses actions, vous avez même des sous-actions avec des financements multiples croisés.

Quand on présente un budget, il me faut avoir l'assurance que le budget a été réalisé conformément à ce pourquoi il a été demandé et si effectivement on a un feu vert, on a un mandatement, etc. Je rappelle que mon dossier est contrôlé par des gens au-dessus de moi, pour que vous compreniez. C'est le H3C qui vient à mon cabinet tous les six ans et qui contrôle. Il récupère toujours ce même dossier, donc nous sommes obligés de faire très attention à ce qui sort. Mais je crois que tout le monde est sensible et on pense que les choses vont aller dans le bon sens.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
On va passer tout d'abord la parole au Club Péléen puis ensuite à l'US Robert puisque l'US Robert a déjà eu la parole.

Monsieur Fabien DESTON *(Club Péléen)*
Bonsoir tout le monde. Fabien DESTON, Président du Club Péléen. J'étais présent lors de la dernière Assemblée générale. C'est vrai que Madame a émis quelques réserves. Le Président et le Trésorier ont pris le pari de faire des recherches, d'aller au-delà de ce qui devrait être possible pour ramener les justificatifs. Aujourd'hui, nous voyons le résultat de ce travail. Pour ma part, je ne peux que féliciter les intervenants à ce travail pour avoir un résultat qui nous permette d'aller au bout de nos travaux. La i bon, fok di i bon. Bravo Messieurs. Félicitations à vous.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
L'Intrépide puis l'US Robert.

Monsieur Guy TIRCY *(Intrépide)*

Bonsoir à tous. J'ai entendu un confrère demander qu'on passe sur les dettes. Nous sommes dans un milieu sportif et tout le monde est à égalité pour les compétitions. C'est trop facile. Moi, j'ai payé les dettes d'Intrépide. Je ne vous dois rien. Vous me devez.

Je suis d'accord qu'ils sont en difficulté. Je sais que les clubs sont en difficulté et qu'il faut en prendre conscience. Mais si on passe sur les dettes, on me rembourse mes 889 €.

Maintenant dire, je pensais le faire plus tard, que pour ne pas endetter l'Intrépide, dans ce championnat de poule basse, à l'heure actuelle qui n'apportait absolument rien, ni montée ni descente, mais qui m'étranglait financièrement, qui allait me mettre en difficulté, je n'ai pas voulu avoir de dettes pour pouvoir rebondir, on m'a déclaré forfait. Je m'étais désengagé. Je voulais donner cette explication.

Je sais, puisque plusieurs Présidents de clubs, dans ma situation, savaient que cela leur posait problème financièrement. Nous n'avons pas de recettes. Le Covid 19 nous a beaucoup impactés financièrement. Pas de buvette. Pratiquement pas de recettes. Les sponsors absents. C'est une situation difficile.

Et j'aurais voulu justement qu'à ce moment-là et qu'à cet instant précis, vous preniez en compte la situation difficile des clubs et de voir avec eux comment subvenir à leurs besoins. Il ne doit pas y avoir de secret sur les dettes, on doit les connaître. On doit assister.

Je ne suis pas là pour condamner. Mais il doit y avoir un éclairage pour tous. Je sais un certain nombre de choses concernant les mutés. On a pris des mutés, mais on n'a pas pu payer les mutés et les mutés ont joué. Non, ce n'est pas possible. L'éthique doit être respectée.

La situation financière est peut-être bonne pour la Ligue de football, mais elle ne peut être assurée que si notre situation financière à tous est aussi assurée. Nous sommes sur un même bateau. Il faut savoir nous recevoir, nous écouter et nous entendre.

Je suis content déjà que cette situation ait pu se débloquer parce que cela permet à la Ligue de pouvoir bénéficier des subventions. Maintenant, il vous appartient de recevoir et j'avais demandé justement comme nous sommes dans notre maison, il y avait un Bureau des Présidents, il a été fermé. Nous sommes chez nous ici et nous devons avoir cet éclairage.

Je n'irai pas plus loin. Je vous dirai simplement aidons les clubs, aidons ceux qui souffrent, mais mettons un bémol sur la correction que l'on doit mener justement au niveau des clubs pour ne pas les mettre en difficulté parce qu'il y a des clubs qui ont dû changer de nom, qui ont dû repartir, qui ont dû mettre la clé sous la porte. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Merci Président. La parole à l'US Robert.

Monsieur Marc ALEXANDRINE *(US Robert)*
Messieurs les membres du Comité, Président. Trésorier, je voulais te féliciter quand même pour la sagesse que tu as eue. Tu ne t'es pas énervé. Tu as écouté. Tu as pris ton temps. Tu as su démontrer que tu as ta place.

Par contre, nous, les Présidents de clubs nous souffrons beaucoup parce que tous les Présidents de clubs n'ont pas la même attitude d'avoir un sponsor qui peut les aider, qui peut leur donner. C'est normal que nous devions mettre des choses en place. Et puis après tout, c'est normal que nous mettions des choses en place.

C'est une proposition que je fais aux Présidents de clubs. Il va falloir qu'un jour on se réunisse avec les Présidents de clubs, qu'on regarde un peu comment on peut faire, qu'est-ce que l'on peut faire : pas tuer notre football, mais le faire progresser.

Et Trésorier, dans toute cette situation, j'aurais aimé entendre dans le bilan aussi, la situation de la Sélection de la Martinique. En tout cas, merci beaucoup et bon travail à vous, Messieurs.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Merci Président. Y a-t-il d'autres demandes de parole ? Sinon on va passer la parole au Président. On prend une dernière question.

[Intervention hors micro - inaudible]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Mais non, Président, soyons bienveillants les uns avec les autres.
Je voulais simplement proposer que le Président fasse un premier jet de réponses. Mais on te donne la parole pour que tu puisses parler. Tout le monde parlera.

Monsieur José JEAN-BAPTISTE *(Excelsior)*
Il n'y a pas de problème. Je te remercie du fond du cœur.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Je te remercie aussi.

Monsieur José JEAN-BAPTISTE *(Excelsior)*
Déjà je tenais à féliciter l'élection de Madame LEXEE parce qu'on se connaît très bien dans le monde sportif et syndical. Une combattante reste une combattante. Merci d'avoir rejoint les rangs du football martiniquais.

Ce que je voulais dire, Messieurs, prenez-le dans le bon sens, ce n'est pas une attaque personnelle, ce n'est pas une critique parce qu'il y a des critiques mal parlantes, mais il y a des critiques positives. Celle-là est positive.

J'estime que nous sommes dans un football amateur. Pour trouver les subventions, il faut aller à droite à gauche, des fois même flatter des gens, même mentir – oui, c'est une vérité – pour pouvoir avoir une subvention pour aider notre jeunesse martiniquaise. C'est de notre jeunesse que l'on parle. Ce n'est pas pour nous parce qu'on a laissé le monde du football. Aujourd'hui, il faudra que l'on prenne soin de notre jeunesse, de nos jeunes qui arrivent parce que souvent la critique est facile. Yo ka alé an lari-a, yo ka fumé dwog, yo ka fè ceci, yo ka fè cela.

Cela fait partie de la vie parce qu'il n'y a pas que le football qui peut les faire sortir, il y a le monde politique aussi, mais il y a un travail aussi qui doit être fait au niveau sportif pour permettre à nos jeunes de rebondir différemment. Moi je dis que nous sommes des Présidents de clubs, nous n'avons pas les moyens nécessaires pour faire vivre des clubs de football.

Je prendrai mon exemple. Je suis arrivé dans le monde du football en tant que Président, j'ai été joueur, mais en tant que Président parce qu'on m'a, quelque part supplié, pour me dire : « Fodé'w pran étjip-la ». J'ai vu avec des anciens, j'ai repris l'équipe de l'Excelsior. Vous avez dû constater que nous avons près de six ou sept joueurs qui ont remporté les trois titres de champion de la Martinique qui sont avec moi dans ce comité. Cela veut dire qu'on ne veut pas que le football meure. On veut penser à notre jeunesse.

Mais moi j'estime qu'il y a un travail aussi qui doit être fait avec une conscience humaine au niveau des responsables de la Ligue parce que vous êtes nos élus, n'oubliez pas cela. C'est nous, les Présidents de clubs qui vous mettez en place. Vous ne vous mettez pas en place vous-mêmes. Cela, c'est très important.

Et pensez que les clubs sont en souffrance et que nous, les Présidents de clubs, vous devriez nous entendre et écouter ce que nous vous disons afin de pouvoir avancer ensemble, pas avancer d'un côté et nous, on doit se débrouiller pour avancer, mais avancer ensemble.

Et je serais même prêt à faire une proposition. Après, je n'ai peut-être pas bien compris ou peut-être mal lu, ce qu'aujourd'hui la Ligue de football a en caisse. Je ne vais pas dire le chiffre puisqu'il était là. Je suis prêt à faire une proposition et je demande aux Présidents de clubs qui sont d'accord et aux membres de la Ligue de faire en sorte que par saison, les petits clubs – je dis « petits clubs » parce qu'il y a l'histoire des Mapipi parce qu'on a un peu coupé le football en deux. Je le dis parce que c'est vous qui l'avez proposé et ceux qui l'ont fait, en tant que Présidents de clubs - quand je dis « vous », je n'étais pas là quand cela s'est passé. Couper le football en deux, cela veut dire faire un genre de Ligue des Mapipi et des moins que rien. C'est une réalité.

Le football aujourd'hui ne va pas progresser et on le voit même à travers nos sélections, même quand on va chercher des « professionnels », on n'arrive pas à gagner. Cela veut dire ce que cela veut dire. Il y a un problème quelque part.

Je crois qu'il faudrait que l'on permette aux clubs de se structurer et pouvoir faire progresser nos jeunes et faire venir peut-être des jeunes mêmes qui vivent en métropole, qui veulent revenir en Martinique. Créer vraiment une valeur footballistique à travers le côté financement. Moi je propose qu'on puisse aider, je le dis, les petits clubs – quand je dis « petits clubs » : R2, R3. Chaque année, leur verser une cotation aux moins de 30 000 €. - je le dis et je pèse mes mots quand je dis 30 000 € - pour leur permettre de structurer sur une saison, parce qu'une saison, cela demande de l'argent. Faites le sondage, demandez aux Présidents de clubs pour préparer et faire une saison, vous êtes entre 27 000 € et 30 000 €, Messieurs, si ce n'est pas plus. Moi je parle de petits budgets.

Je prends un exemple. L'Excelsior doit aller jouer contre le Santana. Il nous faut prendre un bus : 300 €. Les U15 doivent aller jouer à Basse-Pointe. J'ai essayé de trouver une solution, sinon c'est 300 €. Cela veut dire que dans un week-end, l'Excelsior dépense 600 €. On ne fait pas 0,50 € de recettes. Comment on peut tenir dans le football martiniquais, Messieurs ? C'est cela la réalité du football. Il faudrait que vous vous penchiez dessus et voir comment on peut faire ensemble, pas vous d'un côté et nous d'un côté, mais ensemble pour faire avancer le football martiniquais.

La dernière chose que je dis, après si c'est une loi qui permet cela, moi je n'en veux à qui que ce soit pis lajan pa ka krévé poch pèsonn man pa janmen tann an moun di lajan krévé poch-li. Si aujourd'hui le Président a une indemnité kilométrique, je ne lui en veux pas pour cela, mais je trouve cela, quelque part… Je ne sais pas quel mot je peux employer parce que moi aussi je suis Président de Club. Quand je fais vivre le football martiniquais en sortant des Anses d'Arlet pour venir à Louis Achille, je n'ai pas d'indemnités kilométriques. La Ligue ne dit pas : « Messieurs, vous faites un travail pour le football martiniquais en tant que Présidents de clubs, nous vous sollicitons de telle et telle manière ». Vous comprenez ?

Je parle humainement. Je n'ai pas de propos personnel entre le Président et moi. Moi, je suis sincère et je pèse mes mots quand je parle. Je dis ce que je pense tout en pensant à ce que je dis. Moi ce que je demande, c'est que le football martiniquais soit uni dans l'intérêt du football.

Et la dernière chose que je vais dire, et c'est une question que je pose. Aujourd'hui qu'est-ce que la Sélection de la Martinique nous coûte financièrement pour le football martiniquais, comparativement aux clubs amateurs que nous avons ici ? C'était ma dernière question. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Merci Président. Un petit point d'ordre quand même parce qu'il faut qu'on termine cette Assemblée générale et qu'on épuise les points de l'ordre du jour. Tous les Présidents, comme d'habitude, c'est ma 30ème Assemblée générale, auront la parole. S'il faut rester jusqu'à 4 heures du matin pour vous écouter, on sait le faire et on va le faire de manière sereine. Vous aurez la parole.

Par contre, nous sommes là en train de traiter la présentation des comptes annuels, il faut que vos questions soient relatives aux comptes annuels. C'est ce que je voulais vous demander.

Et dans un deuxième temps, quand nous aurons épuisé tous les points de l'ordre du jour, on va vous passer la parole pour aborder tous les sujets qui vous tiennent à cœur.

Je passe la parole au Président pour qu'il puisse apporter un premier jet de réponses.

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

Je voulais d'abord revenir sur quelque chose que nous avons omis de faire, c'est de présenter Madame BILLARD qui est notre nouvelle comptable - cheffe comptable bientôt - qui est arrivée depuis quelques mois à la Ligue de football et qui fait un travail conséquent. Je peux qualifier ce travail d'exceptionnel parce qu'arriver dans un environnement aussi contraint et aussi complexe et pouvoir s'adapter en si peu de temps, je pense que ce n'est pas donné à n'importe quel professionnel. On souhaite la garder précieusement au service du football martiniquais.

Cela va me permettre de rebondir aussi sur quelque chose qui est peut-être un petit peu moins réjouissant puisque vous l'avez su, mais j'informe l'ensemble des délégués. Madame Jocelyne RHINAN, malheureusement, pour des raisons de santé, nous quitte puisque la situation de santé de cette collaboratrice, qui était là depuis 20 ans, ne lui permet plus, en termes d'aptitudes professionnelles, de continuer. C'est un départ définitif lié à une inaptitude totale par rapport à son emploi. On le regrette et nous sommes en train de finaliser cette procédure, sans aucune possibilité de reclassement compte tenu de son état de santé.

Je rebondis également sur le contexte contraint pour cet exercice, puisqu'on a une petite digression, on est bien sur l'exercice 2020-2021 avec l'impact direct de la crise sanitaire, avec, je le disais, des difficultés pour l'institution de pouvoir fonctionner compte tenu des problèmes que nous avons eus en ressources humaines de cadres, puisque fonctionner pendant plusieurs mois sans un chef comptable qui avait une forme de mémoire de l'institution et qui, presque les yeux fermés, faisait avancer un certain nombre de choses. Je parle de Madame RHINAN. On a fonctionné pendant plusieurs mois également en l'absence du Directeur administratif et financier qui normalement est le pilote de l'institution en termes de force administrative et financière. Cela n'a pas été simple. Tout cela dans un contexte de crise sanitaire qui a impacté tout le pays, mais qui a impacté durement effectivement nos associations, nos clubs et le fonctionnement de la Ligue.

La question de la structuration des clubs est essentielle. Lorsqu'on dit et là je suis bien sur l'exercice 2020-2021 et derrière l'exercice 2021-2022 qui va peut-être montrer un peu plus de difficultés. On verra, on travaille dessus actuellement.

Lorsqu'on dit que les choses n'ont pas été faites en direction des clubs. Je rappelle le dispositif de l'aide Covid. Peut-être que certains n'étaient pas encore arrivés. C'est un dispositif qui a été mis en place effectivement grâce à du fléchage d'aides d'institutions locales, nationales et internationales de manière exceptionnelle. Cela a représenté environ 500 000 € sur un exercice et demi. Les sommes qui donnent cette couleur de richesse à notre institution – et il n'y a pas deux institutions, elle n'est pas coupée en deux. Il y a une institution effectivement qui est sous l'autorité de l'Assemblée générale des clubs et nous sommes, nous, dirigeants du Conseil de Ligue, effectivement mandatés par vous et tout ce que l'on fait, c'est en prenant le plus souvent possible le conseil ou l'avis des clubs.

On peut améliorer les choses. À un moment, on a parlé de collèges, en termes d'organes de consultation, des différents niveaux. Cela avait été évoqué. Il faut avancer. Il y a un certain nombre de Présidents de clubs à l'époque qui avaient souhaité prendre cette initiative. Nous, on peut être accompagnateurs, comme cela existe à la Fédération française. Il y a un certain nombre de collèges consultatifs qui permettent de donner en permanence la parole aux acteurs de terrain et aux dirigeants et délégués de l'institution. Créer un collège de R1, un collège de R2, un collège de R3 ou un collège des Présidents de clubs avec une représentation par niveau pour que l'ensemble des sensibilités puissent être représentées.

La question de la structuration des clubs a posé problème. Si on se parle franchement, il faut le dire aussi. Certains clubs, malheureusement, ont eu toutes les difficultés du monde à pouvoir se rendre éligibles à ces dotations qui étaient à leur disposition ou après, à pouvoir justifier les sommes qui ont été versées. Cela nous a causé, vis-à-vis des bailleurs de fonds que sont effectivement la Collectivité Territoriale, la Fédération française, mais surtout les gros financeurs qui ont été la Concacaf et la FIFA. Cela nous a posé

toutes les difficultés du monde qu'on est en train, aujourd'hui, de payer. De payer en termes de remboursements, mais de payer en termes de justificatifs et de sincérité des choses, puisque les exercices se succèdent. C'est une vraie question.

Sur l'imbroglio de la dette des clubs. Je pense à Madame RHINAN qui, depuis plusieurs années, et je pense que certains délégués ici présents peuvent en témoigner, a toujours, parfois même de sa propre initiative, fait tout ce qu'il fallait pour permettre aux clubs, notamment les clubs qui étaient peut-être en plus grande difficulté, de pouvoir étaler les paiements, de pouvoir avoir des échéanciers, de pouvoir avoir des chèques qui étaient déposés et après récupérés. Des facilités qui étaient données et qui, à un moment donné, par l'absence de cette mémoire nous a posé quelques difficultés pour pouvoir figer effectivement la dette des clubs.

Aujourd'hui, cette dette des clubs est figée, même s'il y a encore à la marge quelques précisions qui peuvent être apportées ici et là. On va y revenir tout à l'heure avec l'aide de nos experts-comptables.

Annuler la dette des clubs, cela voudrait dire quoi ? Cela voudrait dire menacer l'équilibre financier de l'institution. Après, dans un débat, ou peut-être dans une journée de réflexion, on arrive à trouver des solutions qui permettent d'annuler – je ne sais pas à quel niveau elle est aujourd'hui, si elle est à 200 000 €, parce que justement il y a un certain nombre de clubs qui ont fait de gros efforts. Cette dette qui était estimée autour de 300 000 € lorsqu'on a évoqué cela dernièrement, elle est en train de se stabiliser et d'être régularisée.

Si quelqu'un a une solution pour dire quoi mettre en face d'un effacement d'une telle somme, on est preneurs. Et après en responsabilité, on va dire qu'on va faire comme cela, on va trouver cet argent quelque part ou on va le prendre là où il est possible de le prendre et cela va passer dans les comptes de la Ligue de football à perte et profit.

Sur le sujet de donner 20 000 € ou 30 000 € aux plus petits clubs. Là aussi, si dans l'exécution budgétaire telle qu'elle est présentée régulièrement, telle qu'elle est discutée en Assemblée générale et telle qu'elle est toute transparente et ouverte à n'importe quel délégué qui souhaite entrer dans les comptes, il y a certainement des gens du métier qui pourraient nous dire où trouver peut-être 1 million ou 1,5 million d'euros parce qu'on a fait un petit calcul rapidement, pour qu'à chaque exercice, on puisse donner une manne financière aux clubs.

Je souhaite que tout à l'heure, le Trésorier, nos experts puissent expliquer ce que représentent les fonds dédiés, comment cela fonctionne, parce qu'entendre qu'on a 195 000€ d'excédent, cela ne veut pas dire qu'il y a 195 000 € en trésorerie et qui pourraient effectivement être redistribués ou pourraient permettre d'éponger des dettes. Ce n'est pas du tout cela. Je ne suis pas un financier ni un comptable, mais on va pouvoir vous expliquer cela. Il y en a certainement ici qui savent exactement de quoi on parle.

Ce sur quoi il faut avoir une attention particulière, c'est sur l'exploitation. On est très content. On a déficit d'exploitation d'environ 20 000 €, mais sur 2,6 millions d'euros de chiffres d'affaires, de budget total de circulation sur un exercice de l'institution. Cela représente 1 %. On est à peu près à l'équilibre en termes d'exploitation, c'est-à-dire ce que véritablement le football martiniquais produit en termes de recettes propres. Il dépense à peu près la même chose, ce qui permet d'être à l'équilibre. Et après il y a une circulation d'argent qui peut paraître effectivement importante et tant mieux.

Pourquoi c'est important ? Parce qu'avec vous et avec votre aval, nous avons pu ces dernières années, peut-être ces cinq à six dernières années, aller frapper à la porte d'institutions internationales notamment pour qu'aujourd'hui on puisse bénéficier de ce fameux fonds Forward, qu'on puisse aujourd'hui bénéficier de ce fameux One Concacaf Program qui a enrichi l'institution.

Quand je suis arrivé – d'ailleurs, il y a trop longtemps que je suis là - en 2008, la circulation financière, c'est-à-dire les budgets annuels étaient de l'ordre de 1 million, 1,3 million, 1,4 million d'euros. Aujourd'hui, on est à 2,6 millions d'euros. On approche, peut-être sur le prévisionnel on va le voir, les 3 millions d'euros avec des fonds dédiés, des choses qui sont à flécher directement sur des choses. La Concacaf

a de manière exceptionnelle pendant cette crise sanitaire dit : « Vous pouvez, compte tenu du contexte très particulier et de la souffrance effectivement de vos associations et de l'institution elle-même, utiliser exceptionnellement des fonds pour les flécher sur l'aide aux clubs ». Peut-être que cela reviendra. Mais aujourd'hui, les fonds One Concacaf et les fonds Forward FIFA doivent être fléchés sur des choses bien précises.

Là aussi, nous avons proposé, mais peut-être qu'on ne l'a pas encore mis en exécution, que peut-être un collège des Présidents de clubs puisse venir s'asseoir avec le Conseil de Ligue, chaque année, pour dire : « Voilà, il y a trois 300 000 $ de fonds Forward avec des éligibilités de 1 à 5, fléchage sur l'élite U17, fléchage sur les pratiques féminines, fléchage sur l'arbitrage ». Qu'on puisse ensemble dire : « On travaille sur des propositions pour qu'ensemble on puisse dire qu'on va décider de flécher sur telle action et telle action ». Nous, on est complètement d'accord.

Et pour le One Concacaf Program, c'est pareil. Il n'y a aucun problème sur cela. Mais il faut bien se rappeler que les fonds dédiés, on ne peut pas les utiliser n'importe comment. On peut continuer à faire du lobbying, à frapper aux portes et puis dire à nos instances internationales que nous avons besoin de dispositifs, compte tenu de cette réalité extrêmement difficile dans les petits pays comme nous, et avec une difficulté pour aller chercher les sous auprès d'autres partenaires parce qu'on peut dire, l'institution, le Conseil de Ligue il se gave et nous on souffre, mais il y a d'autres partenaires. Les collectivités communales, les autres collectivités. Effectivement, le monde économique qui ne nous regarde même pas. Il y a cette réalité sociétale aussi.

Je termine sur deux points. Sur les honoraires du Président. En 2018, parce que cela existe depuis 2018, à l'occasion d'une réunion Concacaf, le nouveau Président de la Concacaf à l'époque, Victor MONTAGLIANI, nous annonce aux quatre Présidents de Ligue de Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin que le Conseil de la Concacaf a décidé de flécher une allocation de l'ordre de 25 000 $ pour les Présidents de fédérations et de ligues, pour leurs besoins personnels et les besoins liés au fonctionnement du Bureau de la Fédération ou de la Ligue.

C'est une anecdote. Jean DARTRON, Marcel BAFAU et moi-même à l'époque, le Président de Saint-Martin à l'époque, c'était Monsieur BALY, lorsqu'on nous a annoncé cela, nou di : « Non, nou pa ka pran lajan tala » parce que les réalités de nos territoires et aussi la culture et le rapport à l'argent, ce sont des choses qui sont très particulières sur nos territoires.

Toutes les autres fédérations, c'est-à-dire sur les 36 ou 37 fédérations, c'est sur des comptes bancaires directs que cet argent est versé pour les Présidents de fédérations. Nous, on a choisi de flécher cet argent principalement sur des besoins de Ligue et de nos territoires.

À la marge, effectivement, en Guyane, le Président de la Guyane lorsqu'il se déplace et qu'il prend un congé sans solde, une partie de cet argent lui permet de compenser le congé sans solde qu'il a pris. En Guadeloupe, à un moment, le Président a choisi de proposer à des permanents de la Ligue, notamment le Secrétaire général de l'époque, qui en l'absence de Directeur administratif et financier était présent en permanence à la Ligue, d'avoir une indemnité en partie. Moi, pendant longtemps, j'ai proposé au Conseil de ligue de flécher uniquement sur des dépenses. Et depuis 2021, sur certains déplacements, sur certains frais que j'ai parce qu'il faut le savoir aussi, mais moi aussi je vais à Sainte-Marie, je descends au Marigot.

Mais il faut savoir que notamment pendant cette période - ce n'est pas pour se justifier – et si demain, moralement, l'Assemblée générale me dit : « Non, on ne veut plus que tu touches à cet argent pour des indemnités kilométriques, pour rembourser tel ou tel déplacement ». Mais il faut savoir qu'en l'absence du Directeur administratif et financier, le Trésorier général, le Secrétaire général, le premier vice-Président, vous ne pouvez pas imaginer le nombre de temps et de présence qu'on a pu passer ici. Personnellement, la présence que j'ai pu passer ici. Il s'agit quand même d'une Ligue avec 10 000 ou 11 000 membres avec près de 3 millions d'euros circulant, avec des fonds qui arrivent de l'international, du national, avec une complexité dans la gestion des choses, avec une responsabilité particulière. C'est une responsabilité aussi d'être Président de club, mais c'est une responsabilité à un autre niveau d'être Président de Ligue.

Moi je suis transparent avec la responsabilité. Maintenant on peut pointer du doigt et dire : « Les 1 800 € ou 1 900 € sur un an de frais kilométriques ou de remboursements de tel ou tel self ou restaurant le midi, il ne faut pas qu'il y touche ». Moi, je suis transparent sur cette affaire.

Sur la Sélection, c'est un grand débat. C'est un débat interminable. Est-ce qu'il faut aller uniquement avec des joueurs amateurs ? Est-ce qu'il faut faire venir des professionnels? Je l'ai dit la dernière fois, je suis très à l'aise parce que j'ai une longue expérience de tout cela depuis l'époque du Président précédent et depuis que je suis là avec les différents collaborateurs.

L'image de la Martinique aujourd'hui à la Concacaf et à l'international, elle est bonne, elle est excellente. La Martinique est classée aujourd'hui 11e au classement Concacaf. Je ne sais pas si vous imaginez ce que cela représente, c'est-à-dire qu'on est devant de grosses pointures de l'Amérique centrale et de grosses pointures de la Caraïbe.

Les performances dans des compétitions, parce que l'on dit « on perd quand même ». Oui, on perd quand même forcément paske nou sé Matinik, nou pa Costa Rica, nou pa Canada, nou pa Etats-unis, nou pa mèm la Guinée-Bissau. Mais nous nous comportons correctement face à ces grandes pointures internationales. Si Jordy DELEM a pu être professionnel en MLS, si Kévin PARSEMAIN a pu être professionnel en MLS, si Michael BIRON aujourd'hui fait les beaux jours de clubs pros en Europe, et si même ton joueur qui a été formé à l'Excelsior revient aujourd'hui et brille dans une compétition aussi importante et face à un adversaire aussi prestigieux revenant de la Coupe du monde, c'est grâce à ce fonctionnement et à ce mélange entre des joueurs amateurs et les joueurs professionnels.

Le 11 qui a commencé devant le Costa Rica. C'étaient des joueurs amateurs, des joueurs professionnels qu'on peut qualifier de diaspora. Alors on peut dire tout ce qu'on veut, yo pa sa palé kréyol, yo pa Matinitjé, yo pa ni a viré. Cela c'est l'histoire sociétale de la Martinique. Sé moun ki pati épi le Bumidom. Sé moun ki pati épi l'ANT. Sé moun ki pati épi LADOM ki alé chèché travay an Frans épi ki fé ich an Frans. Ich yo fé ich an Frans et les potentialités humaines, physiques et l'intelligence issue de la Caraïbe et que l'on voit aujourd'hui au plus haut niveau dans les différentes disciplines sportives, c'est cette espèce de génétique qui fait que nous avons une soixante, voire même plus, de joueurs martiniquais d'origine, qui jouent dans les meilleurs clubs de France, d'Europe et dans le monde. Pourquoi il ne faudrait pas leur donner leur chance ? Et, il y a ceux issus de la formation martiniquaise.

Alors BIRON nou pa kèy rapelé ? POULOLO nou pa kèy rapelé ? RENEL nou pa kèy rapelé ? Sur 11 majeurs, il y avait effectivement trois ou quatre locaux, et puis il y avait trois ou quatre professionnels issus de la formation martiniquaise et il y avait des joueurs qui sont Martiniquais d'origine pour être compétitifs face une équipe du Costa Rica. C'est sûr, on peut dire que l'on prend uniquement des amateurs. Épi nou ké alé épi nou ké gadé. C'est une première chose.

Deuxièmement, le financement des activités de Sélection A parce qu'il y a d'autres Sélections. On va dire qu'il y a trois grands financeurs. Le premier financeur, c'est la Concacaf. On est en Concacaf Nations League, Groupe A. On s'est maintenu là par chance parce que le dispositif a été revu. Ce sont les grosses pointures, vous le savez, de la Concacaf de la Caraïbe qui sont dans cette élite. Nous avons été, lors de la deuxième édition, les seuls francophones paské Haïti pa té mèm adan, le groupe A, le niveau supérieur. Ce sont de grosses pointures : Costa Rica, Panama, Canada, Mexique, etc. Les camarades de Guyane, de Guadeloupe et de Saint-Martin auraient bien aimé être à notre place et pouvoir montrer nos jeunes Martiniquais, pouvoir montrer nos couleurs au plus haut niveau du football international. C'est la Concacaf d'abord, qui finance cela.

Un exemple. Lorsqu'on part jouer comme on l'a fait, en Concacaf Nations League, au Costa Rica ou au Panama, c'est 75 000 $ en dotation pour un déplacement. Lorsque vous organisez un match ici c'est 45 000 $.

Autre financeur : la Fédération française de football par ses dotations d'équipement. Chaque année, la Sélection du Martinique A, notre équipe de Martinique est habillée par des dotations Nike à hauteur de 40 000 €, 50 000 € voire 60 000 €.

Autre partenaire : c'est évidemment, la Collectivité Territoriale qui est le partenaire, comme elle accompagne d'autres élites dans d'autres disciplines. C'est un choix. Peut-être que demain, on peut dire avec les Présidents de clubs : « Non, lajan tala pa méte'y anlè Séleksion-an… ».

[Intervention hors micro - inaudible]

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

Selon les compétitions et selon les années, cela peut être 60 000 € selon les compétitions. Cela peut être 100 000 €, cela peut être 150 000 €. Surtout que sur une saison, il y a plusieurs activités ou plusieurs phases compétitives. On peut dire cela.

À quoi sert cet argent ? Ce n'est pas à payer des primes de joueurs, José. Cet argent sert à préparer une sélection, à avoir des regroupements, à avoir des stages, à indemniser les cadres, à permettre que des joueurs professionnels puissent venir. Pa ni piès penny qu'un joueur professionnel ka touché. À la limite, un joueur professionnel coûte moins cher qu'un joueur amateur. Pourquoi ? Parce que le joueur professionnel, qu'est-ce qu'il va générer comme dépenses ? C'est le billet d'avion, forcément. Nou kéy alé fé baraj Gold Cup à partir de début juin, il y aura peut-être une dizaine de pros sur 23 joueurs, il y aura un Paris-Miami direct avec un retour en fonction de l'évolution sportive de la compétition. Mais le joueur amateur comme il faut payer ses pertes de salaires parce que, heureusement, on en a certains qui travaillent. Il y en a deux ou trois qui sont au chômage mè ni ka travay. Parfois quand c'est dans des collectivités ou chez des privés qui ont une compréhension, ils peuvent le mettre à disposition gratuitement ou bien couper la poire en deux, la moitié du temps à l'extérieur est offert par l'entreprise et derrière, il prend un congé sans solde.

Moi, je pense qu'on peut s'asseoir. On est ouvert à toutes les discussions pour peut-être avoir une nouvelle posture et réorienter un peu les choses, mais sincèrement, je pense que depuis ces années ou contrairement à ce qu'on peut entendre, notre Sélection a brillé. Je rappelle que c'est trois Gold Cup successives et c'est quatre Gold Cup en dix ans, en ayant raté de très peu la marche de qualification pour les quarts de finale, une fois au goal-average, une autre fois parce que an kopinaj té fèt. Une autre fois à cause de la Guyane, Misié MALOUDA ke yo méte ki fé ke nou pa pasé.

L'objectif reste toujours de montrer notre sport, notre football, nos jeunes au plus haut niveau. C'est comme cela dans tous les pays du monde. Tu as besoin d'une locomotive, qu'on puisse voir, qu'on puisse entendre ton hymne, qu'on puisse voir des couleurs, qu'on puisse voir tes jeunes. J'ai parlé de PARSEMAIN, mais sans parler d'autres qui, grâce à cette exposition, ont pu avoir des opportunités. Pour les élites jeunes, c'est la même chose. Si tu veux permettre à des jeunes d'avoir une certaine attractivité pour la pratique, pour la discipline et si tu veux que les structures que nous avons aujourd'hui, la section d'excellence sportive, le pôle outre-mer en tant que section sportive de deuxième cycle au François, la classe football féminin au lycée Acajou ou encore la section féminine à Saint-Joseph.

Et aujourd'hui, grâce à la Fédération française, grâce à la Collectivité Territoriale, grâce à la Région Guadeloupe et grâce aussi à l'investissement effectivement de l'Éducation nationale et des clubs, on a le CERFA qui depuis trois ans qu'il existe, chaque année produit deux ou trois jeunes qui émargent dans les clubs professionnels. C'est la logique de la pratique et de l'évolution des choses. Et tout cela repose effectivement sur la bonne santé de nos clubs, de nos éducateurs, de la qualité de nos infrastructures - on peut en parler également.

On pourrait en dire beaucoup ce soir, mais très sincèrement, en tout cas à la fois sur le plan moral, sur le plan de l'organisation et sur le plan de la transparence et de la capacité à écouter les uns et les autres, moi, je n'ai aucun problème avec cela. Et notre porte, la Maison du football, nos téléphones, tout ce que l'on veut sont ouverts pour faire avancer les choses.

Je souhaiterais quand même que peut-être soit notre expert-comptable, soit Alex *(ULLINDAH)* puissent donner très rapidement un petit éclairage sur la question des fonds dédiés et pour les non-initiés

pouvoir expliquer que les 198 000 € d'excédent en grande partie constitués par des reprises de dettes, etc. ce n'est pas 198 000 € sur les comptes bancaires de la Ligue.

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*

Oui, effectivement, Monsieur CHRISTINE, notre Commissaire aux comptes va donner des explications, je dirais, plus précises. Mais effectivement je confirme bien que… Et José *(JEAN-BAPTISTE)* lorsque tu as parlé de structuration des clubs, il y a un volet tout particulier sur lequel il faut mettre l'accent dessus, c'est la formation. Il y a un gros besoin de formation, on l'a vu, comme le Président l'a dit, à l'occasion de l'instruction des dossiers « Dispositif Aides Covid » et nous avons des formations sur le volet connaissance de l'association, comptabilité et malheureusement, on n'a pas beaucoup d'inscrits. Je crois que sur les derniers modules, il n'y a pas eu suffisamment de candidats et on a dû reporter. Je pense que cela intègre la dimension structuration dont tu parles, la partie formation.

En deux mots pour vous dire effectivement de ne pas confondre le bas des comptes de résultat qui est le résultat comptable après le retraitement des différents éléments qui dit que l'exercice qu'on a présenté 2020-2021 se solde avec un excédent ou un déficit. Là, on a un excédent comptable qui n'a rien à voir avec la trésorerie proprement dite qui n'est pas à ce niveau, je peux vous l'assurer. Mais cela, on va pouvoir l'expliquer, le réexpliquer plus largement.

Monsieur CHRISTINE, si tu veux compléter, notamment sur la partie fonds dédiés.

Monsieur Christian CHRISTINE *(Expert-comptable)*

Merci. En fait, la bonne compréhension des comptes, ce n'est pas tellement l'histoire de fonds dédiés, mais c'est rappeler que pour les comptes au 30 juin 2021, la Ligue a bénéficié en exceptionnel de remises de dettes de la Sécurité sociale.

Notre résultat c'est quasiment 100% d'exceptionnel puisqu'on avait un déficit d'exploitation de 23 000 €. On ne peut pas encore subodorer du résultat de l'exercice prochain puisque c'est pour 2021 qu'on a un profit exceptionnel de 190 000 €.

Nous travaillons sur la clôture des comptes au 30 juin 2022 et avant l'arrêté des comptes, on pourra effectivement se pencher sur la question de la structuration des dettes. Si bien que pour le 30 juin 2021, la procédure d'alerte portait aussi sur le niveau des fameuses dettes des clubs, puisqu'à un moment on craignait de savoir s'il n'y aurait pas des conséquences fâcheuses pour l'association. C'est expliqué. On a la note dans l'annexe des comptes annuels.

30 juin 2021, c'est effectivement trop tôt pour parler, comme on l'a entendu, d'annulation des dettes de clubs.

Madame Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT *(Commissaire aux comptes)*

Par rapport aux fonds dédiés, peut-être juste un petit point technique. C'est exactement ce que vient de dire l'expert-comptable. Sur les fonds dédiés, on les appelle encore – c'est peut-être plus simple à retenir - les engagements restant à réaliser sur les subventions qui nous ont été allouées. C'est fondamental, c'est ce qui peut jouer sur un résultat d'exploitation, c'est-à-dire quand on vous donne 100 pour faire une action, vous devez pouvoir évaluer à la clôture de vos comptes, le montant qui a déjà été consommé et mettre en provision sur l'exercice d'après ce qui va rester.

Il faut que ce soit très précis parce que cela peut changer la face du résultat si vous vous trompez. C'est important. C'est ce que j'appelle la comptabilité analytique qui permet effectivement de bien mesurer les coûts de ce qui a déjà été consommé et le reste, on le met en provision pour terminer l'action, la saison d'après.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Merci Alex *(ULLINDAH)*. S'il n'y a pas d'observation, on va procéder au vote relatif à l'approbation des comptes annuels 2020-2021.

8. Vote approbation des comptes 2020/2021 et affectation du résultat

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Le projet de résolution qui est soumis à votre vote est le suivant.

Il est demandé aux Présidents de clubs d'approuver les comptes annuels 2020-2021 de l'association Ligue de football qui présente un résultat excédentaire de 194 651 €.

Voilà la résolution qu'on soumet au vote.

Y a t-il des clubs qui sont contre l'approbation des comptes annuels 2020-2021 ? *Zéro*
Y a-t-il des clubs qui s'abstiennent ? *(Excelsior, Étoile, Santana, Éclair, Réal de Tartane)*

- Abstention : 25 voix
- Contre 0 voix
- Pour 270 voix

➢ ***Les comptes annuels 2020-2021 sont approuvés à la majorité des voix***

La deuxième résolution. Il s'agit de procéder à l'affectation du résultat.

Il est demandé aux Présidents de clubs d'affecter le résultat de l'exercice 2020-2021 au report à nouveau.

Là-dessus, je crois qu'on n'a pas le choix, Madame la Commissaire aux comptes, ni Monsieur l'expert-comptable, puisque juridiquement on ne peut pas faire autrement.

Y a-t-il quand même des gens qui votent contre ? *Zéro (0)*
Y en a-t-il qui s'abstiennent ? *Zéro (0)*

- Abstention : 0 voix
- Contre 0 voix
- Pour 295 voix

➢ ***Adopté à l'unanimité des membres présents***

Le résultat de l'exercice 2020-2021 sera affecté au report à nouveau.

On poursuit l'ordre du jour… Tu veux intervenir, Trésorier ?

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*
Oui, juste dire deux mots, Jean-Claude *(VARRU)*.
Simplement vous remercier de ce vote qui était pour nous capital parce que l'absence de certification de décembre a perturbé complètement le fonctionnement de la Ligue puisque nous avons en ce moment des soldes de subventions qui sont bloqués - vous connaissez cela - et en attente de production justement de ces comptes.

Votre vote ce soir va nous permettre de débloquer tout cela et retrouver, José *(JEAN-BAPTISTE)* cette fois-ci, la trésorerie qui nous manque. C'est cette petite précision que je voulais vous apporter.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Je te repasse le micro puisqu'il s'agit maintenant de présenter le budget.

9. Présentation et vote du budget 2022/2023

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*

Il s'agit de vous soumettre le budget prévisionnel 2022-2023 pour lequel nous sommes effectivement très en retard puisque, comme l'a dit l'expert-comptable tout à l'heure, à fin juin, nous devons clôturer cet exercice-là. C'est pour cela que ce même budget prévisionnel qu'on vous avait transmis pour l'AG de décembre, je ne vous cache pas que je ne l'ai pas bougé sciemment - on ne l'a pas bougé alors qu'on aurait pu – compte tenu de la proximité de la clôture de cet exercice. Cela ne servait presque à rien.

Ceci étant, pour les prochains exercices, on avait pris l'habitude de faire une projection sur les trois années qui viennent et là, cela va permettre justement de véritablement se projeter.

En quelques mots, que vous dire sur le budget prévisionnel 2022-2023 ?
D'abord sur les produits. La proposition qui vous est faite, c'est de le porter à 3 159 534 €. Vous vous rappelez ce que le Président disait tout à l'heure. On est loin des sommes d'il y a quelques années. D'ailleurs, le prévisionnel de l'année dernière était à 3 003 287 €. Vous voyez la progression. C'est surtout cela que je voulais vous dire.

Mais surtout lorsqu'on rapproche le réalisé, c'est-à-dire ce qui a été effectivement fait en 2020-2021, il y a une augmentation qui est encore plus importante. Cela, c'est pour les produits.

Concernant les charges je vous ai fait la même répartition. On vous a fait des propositions de charges pour l'exercice 2022-2023 à 3 159 534 € contre un réalisé de 2020-2021 qu'on vient de voter à 2 680 106 € et contre également un prévisionnel qu'on avait fait à 3 003 000 €.

Tout le détail de ces opérations, vous l'avez dans les comptes qu'on vous a présentés. C'est extrêmement détaillé. Je crois que c'est la première fois que nous avons aussi détaillé, tant en charges qu'en produits. Vous avez tous les éléments. Je ne sais pas si vous souhaitez qu'on les descende, mais tous les postes qu'on a vu tout à l'heure ont été évalués, estimés pour sortir ce prévisionnel.

Sur les charges, vous l'avez vu 3 159 534 € et le résultat est équilibré. J'ai l'impression que je n'ai pas le bon slide. Merci.

J'ai voulu mettre en exergue deux types de charges :

- les charges les plus importantes de la Ligue :
  - le poste « autres charges externes » qui recouvre tout ce qui est frais de déplacement – ce que disait, Président - toute une série de postes et on le voit dans le budget prévisionnel, ce poste-là, on l'a porté à 1 242 390 €. Il est en diminution par rapport aux prévisions de l'année précédente.
  - L'autre poste également très important de la Ligue, c'est « les charges de personnel ». On a proposé dans ce prévisionnel 2022-2023, 1 194 840 € soit une augmentation de 19,23%.

Voilà de manière synthétique ce qu'on peut dire sur le budget prévisionnel, étant entendu que dans votre document, vous avez un tableau qui, dépense par dépense, produit par produit, vous donne les montants.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Merci Trésorier. Y a-t-il des demandes de précisions, des questions sur ce budget prévisionnel présenté par le Trésorier ? Non.

S'il n'y a pas de question, on passe au vote.

Y a-t-il des Présidents qui s'abstiennent ? *(Étoile)*
Y a-t-il des Présidents qui votent contre ? *Zéro (0)*

- Abstention : 3 voix
- Contre 0 voix
- Pour 292 voix

➢ **Le Budget 2022/2023 présenté par le Trésorier est adopté à la majorité**

On continue l'ordre du jour de notre Assemblée générale et on va passer au point relatif à la modification du règlement sportif, s'agissant des critères de départage des équipes à égalité, et là je vais passer la parole au premier vice-Président, Georges DUQUESNAY et je vais mettre le slide qui le concerne.

10. Proposition de modification des critères de départage des équipes à égalité de points à l'issue d'un championnat régional toutes catégories confondues

Monsieur Georges DUQUESNAY *(1er vice-Président)*

Bonsoir à tout le monde, j'attends la projection du slide. Juste un petit mot. Cette présentation est faite aujourd'hui compte tenu de l'actualité et je crois qu'il était important qu'on vous soumette un projet qui va être soit accepté par les Présidents de clubs, soit rejeté. On verra. De toute façon, il était nécessaire qu'on puisse proposer quelque chose et ce n'est qu'une proposition, compte tenu du peu de temps que nous avons eu pour pouvoir la présenter à l'Assemblée générale.

Ce n'est pas la méthode qu'on utilise habituellement. Quel que soit ce qu'on essaie de faire sur le plan sportif, on a toujours essayé, avant d'arriver en Assemblée générale, de faire des présentations aux clubs. À l'époque, c'était souvent par visio, compte tenu de la situation sanitaire, mais c'était la méthode qui était appliquée par le passé. Aujourd'hui, on arrive devant vous avec ce projet qui va permettre peut-être de ne plus se retrouver dans une situation où le classement est établi avec ce que vous connaissez bien, le fameux goal-average général.

On n'a rien inventé, le goal-average particulier, les points particuliers, cela existe déjà. D'ailleurs pour ceux qui suivent un peu le football jeunes et je sais qu'ils sont nombreux ici, c'est déjà une pratique que l'on fait dans le football jeunes depuis des années, dans la phase 1, pour ceux qui savent ce que veut dire la phase 1 du football jeunes, avant la phase challenge Crédit Agricole. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. L'actualité que vous connaissez nous a amenés peut-être à présenter quelque chose maintenant aussi pour les seniors.

On va vous soumettre trois petites propositions à débattre qui sont assez simples à comprendre et cela va nous permettre de trouver, je l'espère, un consensus pour les futurs championnats régionaux de seniors hommes et femmes en Martinique.

Trois propositions. Il s'agit ici de bien comprendre qu'à l'issue d'un championnat, vous avez des équipes qui sont à égalité de points. Je rappelle que plusieurs équipes peuvent être à égalité de points. Souvent c'est deux équipes, mais cela peut être plus que deux. Il faut bien comprendre le principe qu'on peut se retrouver avec plus que deux équipes à égalité de points.

À l'issue de ce championnat, lorsque les équipes sont à égalité de points : **première proposition.**

Le premier critère qui sera à appliquer, ce sera le critère point particulier.
Qu'est-ce que cela veut dire « point particulier » ? On va prendre l'exemple sur deux équipes, pour expliquer. Ce sera plus simple. Il suffit tout simplement de regarder les résultats du match aller et du match retour en termes de nombre de points pour voir laquelle des deux équipes sera mieux classée. S'il y a eu match nul à l'aller et qu'au retour, une des deux équipes a gagné, évidemment, il y aura plus de points pour l'une des deux équipes et cela s'arrête là. Celle qui aura plus de points sera qualifiée.

En cas d'égalité à ce niveau-là. Exemple : deux matchs nuls (match nul à l'aller et match nul retour) on appliquerait le critère 2, le goal-average particulier. Si c'est match nul à l'aller et match nul au retour, avec

le goal-average particulier, qu'est-ce qui se passe ? Il est encore égal à zéro. On applique le critère 3, le nombre de buts marqués à l'extérieur sur les rencontres entre les équipes concernées. Exemple 1-1 à l'aller et 2-2 au retour. L'équipe qui a marqué deux buts à l'extérieur sera la mieux classée. On n'a rien inventé. C'est ce que l'on entendait souvent : les buts à l'extérieur comptent double. C'est un peu cela.

Dernier cas de figure : on peut se retrouver encore une fois avec une égalité parfaite. On propose un match d'appui sur un terrain neutre ou une mini compétition. Pourquoi on a rajouté mini compétition ? Parce que si j'ai pris des exemples avec deux équipes, on peut en avoir trois, on peut en avoir quatre. C'est très rare d'avoir trois équipes, mais cela a existé en division d'honneur à l'époque. Un championnat s'était terminé avec le Racing, le Club Franciscain et le Club Colonial à égalité de points. Cela s'est joué au goal-average général à cette époque. Cela peut donc arriver à la 90e minute. Voici la première proposition.

Pour ce qui est de **la deuxième proposition**, le premier critère retenu serait toujours les points particuliers. Je ne reviens pas sur l'exemple.

Le deuxième critère sur le goal-average particulier. Exemple : 2-0 à l'aller et vous perdez 3-0 au retour, le goal-average particulier jouerait en faveur de celui qui a gagné 3-0.

Un troisième critère – proposition : le fair-play. Les points que j'ai mis dans l'exemple, ne sont qu'une proposition : le carton jaune à un point, le carton rouge à trois points, addition des cartons jaunes et cartons rouges à la fin. L'équipe qui a le moins de points est celle qui sera la mieux classée. Pourquoi ce critère 3 ? C'est aussi pour que, tout au long du championnat, on cherche à pacifier aussi l'espace de rencontres et qu'un certain nombre de règles du jeu, voire même de règles de vie sportive, soient de plus en plus pacifiées et qu'on arrive à avoir de moins en moins de cartons sur le terrain.

En cas d'égalité parfaite, encore une fois, match d'appui ou mini-championnat entre les équipes concernées.

La différence entre la première et la deuxième proposition, c'est l'introduction de ce critère lié au fair-play, mais avec la suppression des buts marqués à l'extérieur.

Je vais aller très vite pour **la troisième proposition** puisque c'est un mixte des deux. On prend la première proposition, mais on rajoute le fair-play.
Critère 1 : points particuliers
Critère 2 : goal-average
Critère 3 : buts à l'extérieur
Avant le match d'appui ou la mini-compétition, le fair-play.

La proposition 3 c'est un mixte des deux propositions en incluant le fair-play. Ce n'est rien de très nouveau. Je suis persuadé que vous maîtrisez parfaitement ce type de situation. D'ailleurs, peut-être que parmi vous, vous en avez déjà discuté autour de vous.

On vous soumet l'une de ces propositions, sachant qu'on peut quand même se retrouver à égalité jusqu'au dernier point. Normalement, le match d'appui devrait permettre de ne pas avoir à mettre le tirage au sort donc le classement sera toujours décidé sur le terrain au pire.

S'il y a des questions liées à des précisions sur ce que nous venons de vous présenter, je veux bien y répondre, s'il y a un doute sur ce qui a été présenté, pour qu'on se comprenne bien dans ce qu'on a évoqué. Sinon, je vous laisse l'occasion de vous exprimer et de faire vos observations s'agissant de la proposition 1, la proposition 2 ou la proposition 3.

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
Je voulais d'abord remercier ceux qui ont travaillé sur ces propositions de modification, essentiellement Georges *(DUQUESNAY)* qui est le grand manitou de la réglementation sportive en peu de temps.

Ce que l'on veut dire c'est que le Conseil de Ligue aurait souhaité que l'Assemblée puisse se prononcer dès ce soir. Il n'y aura probablement pas de nouvelle Assemblée générale ordinaire avant la fin de la saison. Comme vous le savez en général, sauf si l'Assemblée en décide autrement, mais en général, les modifications de la règle sportive doivent être votées avant le début de la saison pour laquelle cela va s'appliquer.

Je pense que ce serait bien qu'on puisse se mettre d'accord sur l'une des propositions et la valider pour qu'elle soit introduite dans le règlement sportif pour qu'au 1er juillet, on ait désormais la disposition retenue qui s'applique.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Questions ?
L'US Robert.

Monsieur Marc ALEXANDRINE *(US Robert)*
Président, la première proposition, je pense qu'elle est mieux parce que la proposition avec les cartons, je ne suis pas tellement d'accord. Pourquoi ? Parce que sur le terrain, ce ne sont pas sur les mêmes actions que les joueurs prennent des cartons. Il y a des joueurs qui font des fautes pour se défendre, mais il y a des joueurs qui sont insultants sur le terrain et qui disent du n'importe quoi, qui risquent de jouer les arbitres et moi, je ne suis pas d'accord sur les cartons.

Moi, je suis d'accord sur la première proposition parce que si on n'arrive pas à arranger les choses, qu'on fasse un match d'appui, mais l'histoire de cartons qui donnent un point, deux points. Non, parce que les cartons sont différents pour les joueurs. C'est ma proposition.

[Brouhaha]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Mesdames, Messieurs, je vous rappelle qu'il y a un enregistrement. Écoutez le collègue qui parle.

Monsieur Serge LOUISE *(Golden Star)*
Bonsoir à tous. Serge LOUISE. Golden Star. Je ne sais pas si on peut modifier une proposition. Oui ? Je suis d'accord avec la proposition 1. Et pour rester dans l'air du temps, j'aurais supprimé le critère 3 qui concerne les buts à l'extérieur, en gros qui comptent double. Je pense qu'après le critère 1 et le critère 2, s'il y a encore égalité, on fait un match d'appui pour que la décision d'accession ou de relégation soit purement sportive. Ce serait proposition 1 sans le critère 3.

[Intervention hors micro - inaudible]

Monsieur Serge LOUISE *(Golden Star)*
Donc proposition 4, oui, si vous voulez.

[Brouhaha]

Monsieur Serge LOUISE *(Golden Star)*
Non, sans le fair-play. À partir de la proposition 1, j'aurais supprimé le critère 3.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
L'Étoile a demandé la parole.

Monsieur Didier GOLVET *(Étoile de Basse-Pointe)*
Bonsoir tout le monde, je rejoins les collègues. Le fair-play me pose problème par rapport à l'arbitrage. On n'est pas assujettis au même arbitrage. C'est désolant de le dire, mais nous, dans le nord c'est compliqué pour l'arbitrage. Le fair-play pour moi ce n'est pas une bonne idée. Trop de problèmes d'arbitrage dans le monde du football. Ce n'est pas que pour l'Étoile de Basse-Pointe mais pour toutes les équipes.

Moi aussi je suis d'accord pour la proposition 1 et qu'on enlève le troisième critère, cela ne me dérange pas.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
D'accord. Qui souhaite prendre la parole ?
L'Excelsior.

Monsieur José JEAN-BAPTISTE *(Excelsior)*
Juste pour dire que je sais que cela vous a peut-être demandé un peu de réflexion par rapport à l'histoire aujourd'hui - il ne faut pas se cacher la face - qui se tape sur toutes les portes sur le football martiniquais aujourd'hui.

Je pense qu'il y a deux choses. C'est ou vous auriez pris des dispositions – je ne le dis pas pour prendre des sanctions contre qui que ce soit, parce qu'on se rend compte qu'il y a une image du football qui est un peu ternie. Il ne faudrait pas se cacher la face. Soyons sincères, soyons vrais puisque cela se répète de partout.

Je pense qu'il faudrait rester dans l'idée du football. Cela veut dire que : ou vini jwé football, tu es meilleur, tu as gagné. Si misié est exæquo avec toi. Ok nous sommes exæquo, mais j'ai marqué 20 buts et tu en as marqué 18. C'est moi le champion. Point à la ligne. Le truc est clair. Plus on va chercher à mettre des trucs, plus on va se compliquer la tâche.

En même temps, je comprends. Je dis qu'aujourd'hui, dans le football international, on enlève cette histoire de marquer des buts à l'extérieur. On l'enlève au plus haut niveau et on le remet chez nous, dans le football amateur. Pour moi, cela n'a pas de sens. Restons dans l'idée du football ou pli fò ki misié, i rivé exæquo épi'w. Tu as marqué 20 buts, il en a marqué 19. C'est toi le champion. Point à la ligne. Même s'il a pris 10 cartons rouges, il a été sanctionné par la Ligue par l'arbitrage puisqu'il faut payer les cartons à la Ligue. Le joueur est suspendu. C'est une punition aussi, puisqu'il subit sa peine. Pourquoi punir le club une troisième fois ? Le fait qu'il prend un carton rouge, i pa chanpion, pourtant il a le nombre de points qui lui permet d'être champion.

Moi, je vous dis que je ne suis pas là-dedans. Je préfère m'abstenir sur cela.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Très bien. Il y a l'Olympique et ensuite, l'US Riveraine.

Michel FILIN*Olympique Le Marin)*
Bonsoir à tous ! Je ne mets pas en doute le travail qui a été fait pour la mise en place des critères, mais à mon avis, en qualité de représentant de l'Olympique du Marin, chaque critère demande une réflexion profonde sur les avantages et les inconvénients. Recevoir hier soir ces différents points, on n'a pas eu le temps de travailler avec les membres du Conseil d'administration par respect.

À l'Olympique du Marin, on a cette habitude de transparence. Je ne voterai pas parce que je n'ai pas échangé avec les membres du Conseil d'administration. Il ne faudrait pas courir. Le football est déjà trop malade en Martinique, pour aller aussi vite sur certains points.

Monsieur José REINETTE *(Union Sportive Riveraine)*
José REINETTE. Union Sportive Riveraine. J'abonde dans le sens de la proposition n°4 parce que pour moi, c'est la proposition qui enlève un peu des critères un peu subjectifs : les buts à l'extérieur déjà et surtout le fair-play. Le fair-play financier fait appel aussi à la décision de l'arbitre et la décision de l'arbitre peut ne pas faire l'unanimité. Cela m'éviterait d'entendre simplement paske nou toupiti é nou jis anlè-a, yo ka pini nou, yo ka izé-nou. Enlevons le critère un peu subjectif du fair-play. Merci.

Monsieur Marc SYMPHOR *(Espoir Sainte-Luce)*

Bonsoir à tous. Moi, je suis Marc SYMPHOR, Président de l'Espoir. La poule A, zone sud. Je vois qu'on est tous réunis. Tout le monde sait l'actualité du football. Je vois que vous nous avez fait un beau diaporama, mais je n'ai pas encore entendu votre mot par rapport à ce qui s'est passé ce week-end.

Moi, cela fait trois ans que je suis dans le football martiniquais. Je viens d'arriver, je suis un jeune président. Je pense que je suis le plus petit d'entre vous. Ce qui s'est passé ce week-end, c'est inacceptable. Ce que vous avez fait là, on sait très bien que c'est en lien avec ce qui s'est passé. Pour l'instant, depuis que je suis arrivé, il n'y a aucun mot dessus.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Président, allons faire les choses dans l'ordre. Si tu veux intervenir sur ce sujet-là, tout à l'heure, tu interviendras, mais allons terminer ce point-là pour qu'on ne se disperse pas. Mais on va te donner la parole si tu veux intervenir sur ce sujet-là, bien évidemment.

[Brouhaha]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Tu voulais dire quelque chose par rapport à cela ?
Vas-y, prends le micro.

Monsieur Marc SYMPHOR *(Espoir Sainte-Luce)*
C'est justement par rapport à ce qui s'est passé ce week-end que vous nous avez pondu cela. Mon intervention est justifiée par rapport à ce que je dis. J'attends d'entendre ce que la Ligue a à dire dessus. Surtout qu'on a les protagonistes ici.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Ok. Nous avons donc 4 propositions. Je viens d'afficher la quatrième. En fait, la quatrième c'est la première en supprimant le critère 3. On avait la proposition 1 et on a cette proposition 4 qui est là avec trois critères.

Quelqu'un voulait intervenir ?
Oui, le Club Péléen.

Monsieur Fabien DESTON *(Club Péléen)*
J'ai une affinité pour la proposition 3 qui exclut le match d'appui. Le match d'appui, me semble-t-il, si je ne me trompe pas…

[Brouhaha]

Monsieur Fabien DESTON *(Club Péléen)*
Le tournoi pour départager. La proposition 3 après le fair-play, il y a soit un match d'appui, soit une mini-compétition organisée s'il y avait plus de deux qualifiés. Cela me pose un problème par rapport au fait que c'est ajouter encore une compétition, rallonger le championnat alors que quelques équipes sont déjà démobilisées, etc.

[Brouhaha]

Monsieur
Après sinon, il y a le tirage au sort. La pièce, on la lance et une fois qu'elle est tombée, face ou pile, c'est réglé. Cela dure trois secondes.

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
Il n'y a pas d'autres interventions ? Non. Ce que j'ai dit en préambule, cela me paraît logique, même si effectivement cela s'est fait en fonction de l'actualité, on est d'accord, il n'y a pas de problème sur cela. On va pouvoir en dire deux mots tout à l'heure. J'ai exposé les raisons qui voudraient que l'on puisse se

décider ce soir, parce qu'il n'y aura pas d'autre Assemblée générale. Et après, si on doit voter cela dans la saison en cours, cela peut poser problème.

Même s'il y a l'unanimité de l'Assemblée générale qui va décider dans la saison en cours de modifier le règlement sportif, Il pourrait y avoir un club qui va contester cela au moment où il va considérer que cela lui porte préjudice. Vous pouvez, le 1er septembre, voter cela et à la fin, le 22 juin, dire : « Cela a été voté dans la saison en cours, cela ne va pas ». C'est plus dans ce sens.

Alors même si cela a été fait un peu rapidement, mais ce sont des choses que nous connaissons tous. Nous sommes des sportifs. Ce sont des aménagements du règlement. Chaque fois ou ka organizé an ti tounwa bo kay ou, sé sa ou ka fè. Dan tout tounwa vakans, ou ka kréé an règlèman sportif pour déterminer les exæquos. Je pense que la logique voudrait que l'on se prononce aujourd'hui.

Il y a, me semble-t-il, matière, avec 4 propositions de trouver ce qui peut convenir. Pour tout vous dire, on en avait discuté déjà avec Georges *(DUQUESNAY),* avec les camarades. Effectivement, la question du fair-play, cela peut interpeller.

Je ne sais pas si le football martiniquais est malade et sur quels critères, on peut dire qu'il est malade, parce que lorsqu'on regarde nos amis à côté, soit de la Caraïbe, soit nos amis des autres ligues – mais ce n'est pas le débat. Et nous avons les arbitres que nous proposons aussi, parce que si le club n'a pas d'arbitre et qu'il dit que les arbitres sont mauvais, cela pose problème.

C'est ensemble que nou ka éséyé vansé. On sera regardé un peu aussi sur cette décision parce que c'est une décision logique de changer cela, parce que si té ja kon sa, pa té kéy ni pwoblem tala ki fèt dernièrement.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Le Gri-Gri a demandé la parole.

Monsieur Loïc TARAUD *(Gri-Gri Pilotin F.C.)*
Monsieur TARAUD. Le Gri-Gri Pilotin. Je rebondis sur ce que vous avez dit. La question de l'arbitrage, ce n'est même pas histoire que les clubs n'ont pas. Il y en a beaucoup où on n'en a pas, c'est une évidence. Comme vous le dites, c'est le fair-play des arbitres parce qu'il y a des arbitres qui sont très rigoureux dans ce qu'ils font et il y en a d'autres c'est à l'envol. J'ai déjà entendu après un match : « Man pa té ké fé étjip man pèd ». Tu arbitres, tu es fair-play, peu importe que ce soit ton équipe ou pas. C'est tout.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
On peut rester effectivement à débattre jusqu'à demain, mais je pense qu'à un moment donné, il faut…

[Intervention hors micro - inaudible]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Bien sûr, on va respecter ce que les Présidents disent et proposent. Je pense que l'Assemblée est souveraine. On ne va pas vous mettre le couteau sous la gorge, même si cela nous – c'est pour le réaffirmer - semble une nécessité ce soir que nous puissions faire un pas en avant. En tout cas, il y a beaucoup de Ligues qui le font. On a interrogé les services juridiques de la Fédération. Ils nous ont dit : « Vous avez déjà une première proposition, c'est de supprimer le goal-average général et d'y aller ». Il y a beaucoup de ligues qui le font.

Je pense que s'il faut, ce soir, aux yeux de l'opinion publique, montrer en responsabilité que nous sommes conscients qu'il y a des choses anormales qui se passent dans le football, que nous maîtrisons ou que nous ne maîtrisons pas, mais en tout cas, ce que nous pouvons maîtriser, nous le prenons à bras-le-corps et nous prenons des décisions. C'est un signal fort qu'on doit montrer, à mon sens, à l'opinion publique. En tout cas, c'est la position du Secrétaire Général.

Président disait qu'on ne va pas vous mettre le couteau sous la gorge puisque l'Assemblée est souveraine. Ce que l'on va vous proposer, c'est de voter pour savoir si on vote sur la modification des règlements, dans un premier temps. L'Assemblée est souveraine, elle va décider du sort à donner à cette proposition de modification du règlement sportif, sachant comme je le dis, que la saison prochaine on n'est pas à l'abri de ce qui nous est arrivé aussi, si on ne bouge pas aujourd'hui.

Nous avons les moyens, aujourd'hui, avant le 30 juin. Nous avons une opportunité ce soir, le 3 mai, par rapport à des événements qui ont eu lieu, il y a trois ou quatre jours. On a une opportunité d'avoir une Assemblée générale des Présidents de clubs pour prendre des décisions.

On passe au vote.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
On recommence. S'il vous plait, un peu d'attention.
On remet les compteurs à zéro. Soyez attentifs et je vais essayer moi aussi d'être concentré, peut-être que je me suis trompé dans ce que je disais.

Quels sont ceux qui sont contre une modification du règlement sportif ce soir ? *(RC Rivière-Pilote, Espoir, Olympique, New Star, GIF)*
Quels sont ceux qui s'abstiennent ? *(Éclair, UJ Redoute)*

- Contre : 10 voix
- Abstention 30 voix
- Pour : 255 voix

➢ **La proposition de modifier le règlement sportif s'agissant des critères de départage s'agissant des équipes à égalité de points, est adopter à la majorité des Présidents de clubs.**

Nous allons maintenant procéder au vote s'agissant de la modification du règlement en sachant que nous avons quatre propositions. Par rapport aux différentes interventions faites par les Présidents de clubs, y a-t-il un consensus général pour que l'on puisse voter sur la proposition 4 qui, en réalité, était la proposition 1, mais avec la suppression du nombre de buts marqués à l'extérieur.

[Brouhaha]

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
C'était simplement pour essayer de gagner du temps. De ce qui ressort des échanges qu'on a eus, il me semble que la question du fair-play ne recueille pas l'adhésion. On peut déjà - nous proposons – supprimer, pour gagner du temps par rapport au vote, les propositions qui ont le fair-play.

Est-ce que globalement on est d'accord déjà sur cette méthode ?

Monsieur
On vote qui est pour supprimer la 2 et la 3.

[Brouhaha]

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
Quelles sont les propositions dans lesquelles il y a le fair-play ? La 2 et la 3.
On propose pour gagner du temps d'enlever la 2 et la 3. Il reste la 1 et la 4. Sur cette base-là, on peut faire un vote qui ira très vite entre la 1 et la 4.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
On va voter sur la proposition n°1 - elle est affichée à l'écran – avec :
- Critère 1 : points particuliers

- Critère 2 : goal-average particulier
- Critère 3 : nombre de buts marqués à l'extérieur sur les rencontres entre les équipes concernées Avec
- Critère 4 : Match d'appui sur terrain neutre ou mini compétition si 3 équipes ou plus sont concernées par l'égalité

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
Il me semble là aussi, c'est sans vouloir influencer qui que ce soit, que la proposition 4 c'est une simplification de la 1.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Oui, puisque certains Présidents proposaient de supprimer le critère 3 en disant que le nombre de buts marqués à l'extérieur pouvait également poser problème.

Soit on fait un vote sur les deux. C'est pour cela que j'avais proposé le 4 qui semblait être un consensus, mais sous réserve de votre accord.

On fait un vote. **La proposition1.**

Quels sont ceux qui sont contre ?

[Brouhaha]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Mais on est obligé de compter les voix dans les deux cas (pour et contre) pour avoir le total. On n'a pas le choix. Si on a deux propositions, on est obligé de compter.

[Brouhaha]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Qu'on dise pour ou contre, on est obligé de compter.

Quels sont ceux qui sont pour la proposition n°1 ? *Zéro (0)*

Vous êtes donc contre la proposition n°1.
On va passer à la proposition n°4.

[Intervention hors micro - inaudible]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Tu t'abstiens, Président ?

Monsieur Yves Marie SEJEAN *(Réal de Tartane)*
Non, je suis pour la proposition 1.

[Brouhaha]

Monsieur Yves Marie SEJEAN *(Réal de Tartane)*
Secrétaire, tu as d'abord dit qui est contre. Je ne peux pas dire que je suis contre, je suis pour.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Je reprends, c'est peut-être moi qui me suis trompé.
C'est le Secrétaire qui est peut-être fatigué. On reprend, s'il vous plait.

Qui est pour la proposition n°1 qui est affichée à l'écran ? *(Real de Tartane)*

- **La proposition n°1 est rejetée à la majorité des membres présents**

On passe tout de suite à la proposition n°4.

Qui est contre la proposition n°4 ?

[Brouhaha]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
S'il vous plaît. La proposition n°4 : qui est contre ? Ce sera plus simple à compter.
Il n'y a qu'une seule personne qui est contre.

Qui est contre la proposition n°4 ? *(Real de Tartane)*

- **La proposition n°4 est adoptée à la majorité des membres présents**

[Brouhaha]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Qui s'abstient sur la proposition n°4 ?

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
Les deux.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Et sur les deux ?

[Intervention hors micro - inaudible]

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Qui est pour la proposition n°4 ?

En cas d'égalité de points, les critères suivants seront appliqués dans l'ordre pour départager les équipes concernées. Il peut y avoir plus de 2 équipes concernées.

1. ***Critère 1 : Points particuliers***
   Cela correspond aux points pris par les équipes qui sont à égalité lors des rencontres jouées entre elles. Un classement au point est alors établi.
2. ***Critère 2 : Goal average particulier (différence de buts)***
3. ***Critère 3 : Match d'appui sur terrain neutre ou mini compétition si 3 équipes ou plus sont concernés par égalité***

- Pour 295 voix
- Contre 5 voix
- Abstention 0 voix

Heureusement que j'avais demandé qui est contre, comme il faut noter dans le PV le nombre de voix que cela représente. Maintenant que je sais que le Réal est contre, par différence, j'aurai le nombre de voix. Merci beaucoup. La proposition n°4 est adoptée à la majorité des Présidents de clubs.

Je crois que nous avons épuisé l'ordre du jour.
Président, je te passe la parole.

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

L'heure étant bien avancée, sans vouloir se dérober parce qu'il y a au moins un ou deux délégués qui souhaitaient que très rapidement, il puisse y avoir juste une information sur la démarche qui a été déclenchée par le Conseil de Ligue, suite aux événements liés aux matchs de Régional 2 qui ont posé problème ce week-end.

Comme au nom du Conseil de ligue, j'ai eu à le dire devant la presse parce que cela a été assez bien relayé. À la suite de ces résultats un petit peu étonnants, il y a eu un émoi et c'est l'ensemble du microcosme football qui a été secoué et même au-delà du microcosme football, la population martiniquaise donne son avis sur ce qui s'est passé.

Effectivement, c'est un petit peu regrettable parce que vous avez dû le voir, nous sommes un peu la risée au plan local, au plan national, voire au plan international puisque l'agence France Presse AFP a sorti une dépêche sur cela.

Ce n'est pas, malheureusement, quelque chose de totalement isolé puisque ces derniers temps, lors des dernières journées, il y a eu un certain nombre d'autres scores-fleuves qui interpellent également.

Dans un premier temps, il n'était pas question de se précipiter, même si une certaine presse ou certains animateurs sportifs ont voulu trop tôt créer un buzz sur l'affaire. Il fallait s'asseoir et regarder exactement ce qui s'était passé et prendre position en tant qu'instance gouvernante de l'institution.

Rappeler qu'au nom de l'Assemblée générale des clubs, il appartenait au Conseil de Ligue de rappeler que les questions de valeurs du sport, d'éthique, de déontologie devaient être toujours notre priorité. On avait toujours cela en tête. La notion de fair-play aussi. Et de rappeler aussi que nous sommes en démocratie. Nous sommes donc une Ligue au sein d'une Fédération qui a une délégation de service public de l'État et donc il n'est pas question non plus de faire n'importe quoi, même si on est dans l'émotion et même si on voudrait mettre le feu à la maison.

Il est question de respecter les grands principes démocratiques de présomption d'innocence. C'est bien ce qui a été dit, que concernant les deux dossiers de ces deux matchs, les éléments que l'instance dirigeante possède aujourd'hui ne permettent pas d'incriminer qui que ce soit.

Il y a des choses qui interpellent. Il y a des choses qui, selon l'appréciation des uns et des autres, peuvent être choquantes. Il y a des bruits. Il y a de fortes suspicions. C'est en toute sérénité et dans le respect, je le répète, des règles qui régissent le football et le sport en général qu'il convient de mettre en place des choses. C'est ce qui a été fait.

Nous avons décidé de geler les résultats de ces deux matchs et plus largement, de faire en sorte que ce qui doit découler de la finalisation du championnat de ces deux Régional 2 ne puissent pas encore être programmé, notamment le match qui doit désigner le champion de R2, mais également la question du match de barrage pour l'accession du troisième, en attendant la suite puisque le Conseil de Ligue, vous l'avez compris, a décidé de transmettre les dossiers de cette affaire à la commission compétente, la Commission régionale d'éducation et de discipline, qui très probablement va désigner des instructeurs pour enquêter et essayer de faire la lumière sur ce qui s'est passé.

Il faut bien rappeler que le cursus disciplinaire est quelque chose qui se fait par étapes. Vous avez une première instance, une instance d'appel locale et vous avez même une instance supérieure d'appel au niveau de la Fédération. L'organisation de la gestion des choses disciplinaires ou des choses d'éthique ou des choses de déontologie répond à cette logique. Il est possible que sur une affaire ou sur des affaires aussi sensibles que celles-là, il puisse y avoir un épuisement de toutes les voies de recours en matière disciplinaire sportive. C'est une première chose.

Après, compte tenu de la sensibilité du sujet, compte tenu du trouble créé et de l'émoi - les quelques réactions qu'on a déjà pu déjà entendre ce soir chez des dirigeants responsables sont à l'image du remue-ménage que cela a causé – cela nous a poussés, comme cela a pu être fait ailleurs – nous nous sommes en

particulier inspirés du retour d'expérience de la Ligue de Méditerranée qui, l'année dernière, a eu à gérer une affaire un peu du même type. On s'est inspiré également des conseils avisés des services juridiques de la Fédération. Nous sommes en train de constituer un dossier qui sera transmis à l'autorité judiciaire avec un dépôt de plainte et avec un courrier accompagné d'éléments dont nous disposons actuellement, que nous transmettrons à Madame la Procureure de la République.

L'autre chose qui nous paraissait important, mais cela a été fait ce soir et on vous remercie. C'était de prendre nos responsabilités et de modifier le règlement sportif pour qu'à l'avenir ce type de choses ne puisse plus se reproduire.

Je ne pense pas qu'il y a lieu à débat. Les choses vont suivre leur cours. On espère et personnellement, j'espère fortement que l'instance judiciaire puisse reconnaître l'opportunité de déclencher une information sur cela parce que l'instance judiciaire a forcément plus de moyens d'investigation pour essayer de faire la lumière sur ce type de choses, si, comment dirais-je, infraction pénale il y a. Voilà où nous en sommes actuellement, en sachant qu'il y a une temporalité pour la fin des championnats et il y a également le fait qu'on ne maîtrise pas, si jamais il doit y avoir une suite judiciaire, cet aspect des choses.

Il me reste à remercier l'ensemble des participants...

[Intervention hors micro - inaudible]

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
On n'avait pas prévu de questions diverses. Mais on ne va pas faire de débat sur l'affaire.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Je vais noter puisqu'il y a plusieurs demandes de parole. On va passer la parole à l'Étoile, à l'Éclair, l'US Riveraine, l'Essor, le Réal, l'US Robert.

S'il s'agit d'interventions sur le sujet dont vient de parler le Président, on vous demande quand même de garder un minimum de neutralité sur ce sujet, en sachant qu'il y a une instance disciplinaire qui va se saisir de cette affaire. Donc il n'est pas question ce soir de faire de débats ou d'observations sur ce sujet.

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
Je vois qu'il y a certains camarades qui s'en vont. Il y a une petite collation. Essayons d'aller vite quand même pour partager ce petit moment de convivialité.

Monsieur Didier GOLVET *(Étoile de Basse-Pointe)*
Je voulais alerter les Présidents et la Ligue parce que j'ai entendu beaucoup de choses au début sur les difficultés des clubs. Je donne un exemple. A l'Étoile de Basse-Pointe, comme dans toutes les équipes qui sont présentes ici, on a quatre sections jeunes, on a 2 U15, U17 et U13 et on a les sections des plus petits.

On a une subvention de la Collectivité de 6 000 €. Juste le transport puisqu'on va jouer à Louis ACHILLE et on descend dans le sud, on est à 9 000 €. Juste le transport sans compter la Ligue. On a 7 000 € à peu près (licences, mutations). C'est très compliqué et je pense que lorsqu'on fait la cartographie des équipes en Martinique, on se rend compte que le Nord Atlantique aujourd'hui, à part l'US Riveraine qui monte en R1, toutes les autres équipes sont en R3. Il faut se poser les questions parce qu'aujourd'hui, on arrive dans une situation où on n'a plus de dirigeants. Il y a encore 6 ou 7 ans, il y avait une quarantaine de dirigeants à l'Étoile. Aujourd'hui, on se trouve à 7.

On demande des gens pour faire de l'arbitrage. Impossible d'en trouver. On a opté aujourd'hui pour faire un travail pour remettre les équipes de jeunes. On a réussi, mais on a fauté sur l'arbitrage.

Nous, on demande à la Ligue, mais je pense que ce sont les mêmes demandes des collègues, de regarder cela parce qu'on met le football martiniquais en péril. Bientôt on n'aura plus d'équipe dans le nord et je pense que les mêmes problèmes que l'on a dans le nord, les gens de Sainte-Anne puisque c'est le

transport, les gens du Sud ont les mêmes problèmes et c'est très compliqué aujourd'hui d'avoir des personnes de la Ligue pour nous aider dans toutes ces démarches, dans tous ces questionnements qu'on se pose par rapport au règlement, par rapport aux aides qu'on peut avoir. C'est très compliqué. C'est ce que j'avais à dire.

Monsieur Joseph TAVERNIER *(Éclair de Rivière-Salée)*

Juste pour préciser au Président de l'Intrépide, effectivement, quand on fait venir des joueurs, on a payé une mutation. Ils ont joué. Je suis d'accord. Je vous donne quelques chiffres. La Corse, par exemple, c'est 60 € une mutation. Les mutations, cela ne coûte pas cher. La question que je voudrais poser à la Ligue. Pourquoi chez nous c'est aussi cher ?

Autre chose, c'est vrai que cela va peser dans la caisse de la Ligue si ce n'est pas payé. Mais si ce n'est pas cher, on paye. Et moi je suis prêt à payer. L'Éclair est prêt à payer. Pourquoi c'est aussi cher en Martinique ? J'ai pris l'exemple de la Corse, mais pour plein de départements, de Ligues en métropole, ce sont ces sommes-là (60€, 50 €). Ce sont des petites sommes, mais ici, pourquoi c'est aussi cher ?

Monsieur José REINETTE *(Union Sportive Riveraine)*

Je veux partager avec vous deux difficultés que j'ai expérimentées cette année. La première difficulté qui est financière. L'Étoile de Basse-Pointe en a très largement débattu. Je ne vais pas y revenir, mais c'est exactement les mêmes problématiques que nous traversons.

La deuxième difficulté, c'est une difficulté sportive et réglementaire. Mais avant de parler des difficultés, je vais remercier deux Présidents : le Président de l'Étincelle du Macouba qui a permis à notre équipe de s'entrainer tous les jours sur leur terrain, et le Président de l'Étoile de Basse-Pointe qui a permis, par solidarité, à ses jeunes U15 de partager une équipe d'entente avec nous, sous notre égide et qui nous a permis d'avoir les deux équipes jeunes qui nous étaient nécessaires pour cette année.

C'est vrai, nous montons en R1. Le club se structure, le club se bat pour monter en R1. Mais en terme réglementaire, il nous sera complètement impossible de fournir trois équipes jeunes pour la saison prochaine. Je veux porter à votre connaissance que la population de Grand-Rivière est de 400 habitants. Il y a actuellement en école primaire plus maternelle 36 élèves. Il me devient impossible de fournir ces trois équipes jeunes.

Nous avons, avec le Comité, analysé en faisant sur le Grand Nord, les ententes possibles et imaginables sur les équipes qui sont solidaires dans le Grand Nord : Macouba, Basse-Pointe, Ajoupa. Il est complètement impossible en terme réglementaire, de donner une satisfaction.

Je suis persuadé, en tout cas, que nous avons en nous la solution et je souhaite que le Conseil de Ligue s'empare de cette disposition parce que si les équipes élites tombent, le football va tomber dans les extrêmes de la Martinique à Sainte-Anne, à Basse-Pointe, au Macouba et à Grand-Rivière et cela va faire, malheureusement, comme le volley-ball. C'est ce qui s'est passé. Nous avons là une vraie problématique de diffusion la plus large possible du football sur l'ensemble du territoire de la Martinique.

Alors donnez-nous cette possibilité de continuer encore, que les jeunes des extrêmes de la Martinique s'épanouissent par le sport. C'est un problème sportif, c'est un problème social, c'est un problème sociétal, tout simplement. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

L'Essor.

Monsieur Serge GRELET *(Essor Préchotin)*

Ce n'est pas directement par rapport à la problématique qui existe, on ne va pas rajouter. Du coup, ma question sera juste échanger puisqu'il ne faut pas en parler. Mais je dirais justement de penser aux matchs de barrage pour la programmation puisque c'est vrai qu'on ne sait pas exactement combien de temps prendra l'instruction, mais derrière il va falloir que l'on puisse savoir exactement quelles sont les équipes qui doivent s'affronter en matchs de barrage et quand est-ce que ce sera fait et comment.

Il ne faut pas non plus que nous soyons quand même tributaires par rapport à cela, parce que nous n'avons pas provoqué ce genre de matchs que nous ne cautionnons absolument pas. C'était juste cela que je voulais faire comme intervention. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Le Réal de Tartane.

Monsieur Julien ZEBUT *(Réal de Tartane)*
Bonsoir. Julien ZEBUT, Secrétaire général du Réal. C'est juste une requête concernant les matchs de jeunes qui sont programmés pendant les vacances. C'est très compliqué puisque les jeunes ne sont pas majeurs. Quand les parents partent en vacances avec les enfants, nous sommes dans l'incapacité de présenter une équipe. Il faudrait peut-être essayer de revoir ce sujet. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
L'US Robert derrière toi.

Monsieur Marc ALEXANDRINE *(US Robert)*
Je profite de cette Assemblée générale et qu'il y ait beaucoup de Présidents ce soir puisque c'est là que l'on voit tous les Présidents. Il y en a quand même pas mal de Présidents qui ont parlé des jeunes. C'est surtout des jeunes dont je voulais parler.

Messieurs les Présidents, nos jeunes ont envie de jouer. Les parents s'investissent. Respectons-nous. S'il y a un match programmé et qu'on ne peut pas, il ne faut pas attendre que le club se déplace et que le match ne se fasse pas. Il y a des téléphones. Essayons de nous joindre parce que les parents s'investissent. Les parents ont envie de voir et je constate que nous avons tous les mêmes problèmes.

C'est bon d'avoir les seniors, mais encourageons nos jeunes pour que derrière, notre football puisse progresser. Merci beaucoup.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Le Santana.

Madame Dina DIEUZE COPHIRE *(Santana Club Sainte-Anne)*
Bonsoir à tous. Dina DIEUZE COPHIRE du Santana Club. Ce qui m'a dérangé cette année, c'est la non-mise à jour des informations, notamment pour les cartons dans Foot Club et le jour du match, on le voit aussi sur la tablette et quand on le fait remarquer, c'est le club qui est pénalisé alors qu'entretemps les dirigeants ont payé. Est-ce que ce problème va être résolu ? Merci.

Monsieur Michel FILIN (Olympique)
Je reviens sur une proposition faite, c'était durant la crise sanitaire où je parlais du problème de la vie associative. Je crois que la vie associative devient de plus en plus difficile, aussi bien le football, le sport que le monde de la culture.

Le bénévolat commence à disparaître. On retrouve toujours les mêmes personnes au sein du monde associatif. Les clubs, les associations ont une souffrance très forte face à l'absence de finances. Les collectivités n'apportent plus leur soutien comme par le passé.

C'est pourquoi j'avais proposé, durant la crise sanitaire, les Assises sur le football martiniquais afin d'échanger et de partager ensemble sur une journée, voire deux journées concernant la souffrance des clubs.

Aujourd'hui, on a la disparition, l'abandon des parents comme en milieu scolaire. On retrouve les parents qui accompagnent les enfants (U6, U7, U8, U8, U9). En U13, on n'a plus les parents. Les parents n'accompagnent pas les gosses en U15 et U17.

Je crois que si on veut préparer nos enfants de demain, la jeunesse martiniquaise. Si on veut voir différemment le football, il faut qu'on fasse ensemble. Je m'adresse à tous les responsables de clubs parce que c'est très difficile.

Il y a aussi des aides et les clubs ne sont pas informés. Il y a les services déconcentrés de l'État qui apportent des soutiens aux associations. Il faut que les clubs soient informés. J'ai encore rencontré quelques personnes comme l'ancien Préfet de la Martinique, il y a un mois à Paris. Il y a des aides, mais est-ce que les associations, est-ce que les Présidents des clubs sont informés ?

C'est pourquoi j'avais proposé durant la crise sanitaire, qu'on essaie de faire une rencontre entre tous les clubs sur une journée, voire deux journées, et trouver les bonnes solutions pour pouvoir redonner au football martiniquais, le blason que nous avons connu il y a quelques années.

Et pour terminer, si on remonte à il y a quelques années, dans chaque club, on retrouvait 3, 4, voire 5 bons joueurs. Aujourd'hui, dans les clubs, avons-nous au moins deux bons joueurs ? C'est là qu'on doit se poser des questions. Je reviens, Président, là-dessus, afin de proposer et c'est ensemble que nous allons avancer. On est dans un monde excessivement difficile. Il faut que nous travaillions pour le bien-être du football. Il faut que nous arrêtions les petits cancans à droite et à gauche. Pensons à nos enfants, aux enfants martiniquais.

Je vous le dis, je l'ai vécu. Je suis arrivé ce soir. J'étais au Cameroun avec mon groupe. J'ai vécu un truc avec le sport qui est extraordinaire, mais vraiment extraordinaire. An nou pa fè kankan. An nou travay ansann aussi bien les responsables de clubs avec les responsables de la Ligue pour que notre football puisse repartir, pour préparer nos enfants de demain.

Et je termine en disant qu'on se retrouve avec le Club Avenir *(inaudible)*. J'insiste là-dessus, sur l'apprentissage des enfants. J'insiste là-dessus parce que les enfants en U7, U8 sont déjà dans un esprit de compétition. Il faut de l'apprentissage et non des compétitions tous les dimanches. On se retrouve U6, U7, U8, U13, U15, seniors. Nous sommes des bénévoles. Chacun a sa famille et on se retrouve pratiquement bloqué pendant un week-end. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Intrépide.

Monsieur Guy TIRCY *(Intrépide)*
J'ai eu lors d'une Assemblée générale, Président, à dire que nous étions amenés à faire de la maltraitance en ce qui concerne les jeunes. Cela ne veut pas dire que nou ka bat yo, mais ils ne sont pas dans de bonnes conditions pour pratiquer le sport.

J'en veux pour preuve *(inaudible)*. Lorsque je regarde les infrastructures qui sont proposées, c'est inadmissible. Président PEREAU, tu es en danger, je suis en danger, nous sommes en danger.

Il y a eu sur le terrain de Pierre Aliker, des *(inaudible)*. Ils sont dangereux. J'ai connu puisque je m'occupe des jeunes, qu'on venait faire l'homologation des terrains. Vous savez qu'ils ne sont pas homologables. On ne fait plus d'homologation et on envoie des jeunes jouer sur ces terrains inappropriés.

Il y a eu dernièrement, sur un match, trois blessés graves, pas par des contacts physiques, pour cela, Président. Nou nèg. Entre nous, nou pa ka dékalé. Imaginez que c'est un enfant métropolitain, *(inaudible)* Nous avons fait une compétition sur un terrain non homologué en toute connaissance de cause. Nous sommes en danger. Vous êtes en danger. Je suis en danger. Nous sommes en danger. Cela c'est important.

Deuxième chose sur la programmation des matchs. Nous sommes dans une instance laïque, mais quand la laïcité prend trop de place, je me suis rendu compte qu'à l'école il n'y a plus d'instruction civique. Yo pa ka alé o tanpl, yo pa ka alé ceci, yo pa ka alé cela. Ce que nous allons avoir dans 20 ans. Ils sont malades. Il y a des choses sur lesquelles il faut se poser la question.

Président, tu parlais d'Assises. Il faut que se mette là et que l'on regarde ce que l'on peut faire, ce que l'on doit faire. Il faut mettre les municipalités devant leurs devoirs. En ce moment, j'ai arrêté l'entrainement des filles parce qu'à Chateauboeuf, on m'a mis de la glue sur le mobil-home où nous avons le matériel. On ne peut pas y entrer. Cela fait trois semaines. La mairie nous a demandé de porter plainte. Mais cela leur appartient et ils n'ont pas ouvert. Je n'ai pas accès, donc les filles ne viennent plus.

Nous avons de gros problèmes. Ces problèmes, il faut s'asseoir ensemble et regarder. Ne faisons pas du matraquage pour faire jouer et jouer. Non. On doit jouer correctement avec le plaisir. On doit retrouver la joie de se rencontrer. Ce n'est plus le cas. On doit retrouver le plaisir de se rencontrer. Les jeunes de maintenant, il faut voir sur le terrain comment ils sont. Il y a une certaine violence. Ils n'acceptent pas l'injustice. Injustice qu'on trouve au niveau senior dans l'arbitrage. Ils n'acceptent pas cela. Ils ont un regard tout particulier et il y a une violence qui va monter de plus en plus et qui va grandir. Je le vis tous les jours avec les tout-petits.

Asseyons-nous. Regardons ce que l'on peut faire ensemble. Préservons-nous et surtout préservons notre football. Je vous remercie.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
Il y a deux demandes et après on passe la parole au Président PEREAU.
Solidarité et la FAM.

Monsieur Charles FELIXINE *(Solidarité de Lestrade)*
Juste un petit mot. On parlait de transport tout à l'heure. Comme on disait que maintenant ils ont réglé le transport sur toute la Martinique. Je demande si la Ligue ne pourrait pas voir avec la CTM parce que les bus vont peut-être au même endroit où on doit aller jouer.

Est-ce qu'il n'y a pas moyen de trouver une solution avec la CTM, lorsqu'on va jouer par exemple au Marigot, au Lorrain, pour prendre un bus pour pouvoir payer moins cher pour aller aux matchs ?

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*
La FAM.

Madame Sandrine FILOMIN *(Futsal Académie Martinique)*
Bonsoir. Sandrine FILOMIN. Futsal Académie Martinique.
J'avais trois questions à poser ce soir. Au niveau du futsal, est-il possible d'envisager le passage à deux doubles licenciés ? Tout simplement pour continuer à évoluer dans la discipline du futsal, mais aussi pour satisfaire un petit peu, un certain nombre de clubs à 11 et éviter les conflits d'intérêts.

Une deuxième proposition serait éventuellement aujourd'hui que les clubs de futsal puissent participer à la Coupe de France sous le même format que les clubs de foot à 11. Une proposition qu'on pourrait éventuellement développer pour les années à venir, le futsal étant en plein développement sur la Martinique.

Enfin, une dernière question. Une obligation. Aujourd'hui, on est sous un format de poule unique, mais toujours dans l'évolution de proposer éventuellement deux divisions, inciter et inviter les clubs qui joueraient en R1 à avoir au sein de leur club, des dirigeants en tout cas des éducateurs formés à la pratique du futsal. Merci.

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*
Sans vouloir se dérober, c'est sûr qu'on ne va pas refaire le football martiniquais ce soir. Maintenant, la difficulté des clubs de grande périphérie (Grand Nord Atlantique, peut-être Grand Sud, Grand Nord Caraïbe) est réelle. La Ligue de football et ses clubs ne peuvent pas être les seuls responsables de réalités sociétales martiniquaises.

Tout le monde connaît la problématique de désertification en termes social, en termes économique, notamment du Grand Nord Atlantique. Lorsque nous avons mis en place le dispositif Inser Foot, Président,

tu te rappelles, c'est à cette région qu'on a pensé en premier. Et c'est là qu'on voulait justement faire en sorte que 14 jeunes de moins de 26 ans, footballeuses ou footballeurs, puissent entrer dans un cursus de formation professionnelle, de formation métiers du sport et d'amélioration de la pratique sportive. Cela a été difficile. C'est la preuve que c'est une réalité.

On a été obligé de se repositionner sur la zone centre parce qu'on ne trouvait pas des jeunes. Mais c'est une réalité. Il y a des problèmes de démographie, il y a des problèmes économiques qui font que les jeunes ne restent pas dans des zones, comme ailleurs en France. La grande ruralité française est en grande difficulté.

On est d'accord qu'il faut essayer de trouver des solutions pour apporter un soutien : un soutien financier ce serait l'idéal, un soutien logistique, un soutien même en termes d'accompagnement et de réponses aux questionnements qui sont posés.

Je ne suis pas d'accord avec toi, le Président - je ne sais pas s'il est toujours Président, c'est mon collègue – chaque fois qu'il m'appelle je réponds à ses interrogations.

Sur l'obligation des équipes de jeunes, Président, on en a parlé en aparté juste avant, je pense qu'il faut qu'on modifie le règlement sportif parce que c'est une réalité aujourd'hui. Ne serait-ce que la question des ententes. La réglementation sur la valeur de l'entente n'est pas adaptée à notre réalité locale. Il faut qu'ensemble on discute et qu'on regarde pour adapter cette question d'entente pour qu'une entente puisse bénéficier non pas à un seul club, mais à plusieurs clubs avec des garde-fous, etc.

La programmation des matchs de barrage, Président de l'Essor, je l'ai dit, on est dans une temporalité qu'il faut essayer de respecter parce que ce serait dommage que les clubs qui jouent le barrage aient à le faire la saison prochaine. Mais en même temps, il faut savoir ce qu'on veut aussi. Comme je le disais, on a une contrainte réglementaire par rapport à la gestion de cette affaire et on ne pourra pas aller plus vite que la musique, même si on va faire en sorte que la gestion sportive de cette affaire puisse aller le plus vite possible.

Après toutes les questions qui sont liées à la réalité structurelle des clubs, à la réalité sociétale, à la laïcité, c'est sûr que si on commence à entrer dans cela, Président, tu le sais, c'est sans fin. Qui veut jouer le vendredi soir ? Qui veut jouer le samedi soir ? Je parle des seniors. Est-ce que les Adventistes veulent jouer le samedi ? Est-ce que les témoins de Jehovas veulent jouer le dimanche ? Après c'est compliqué.

Cela me permet rapidement de rebondir sur la question des Assises. D'accord. Mais est-ce que ce sera une messe – vous voyez le jeu de mots - supplémentaire ou est-ce qu'il va falloir faire venir s'asseoir avec nous les décideurs parce qu'on peut passer deux jours, trois jours, une semaine à discuter sur les problèmes du football martiniquais. Cela reviendrait à discuter sur les problèmes de la société martiniquaise.

Maintenant, il y a eu deux instances qui ont été créées : la Conférence territoriale du sport martiniquais présidée par Madame Josette MANIN à grand renfort de publicité - je ne sais pas si vous avez pu voir cela - qui a vocation justement à rassembler les principaux décideurs (État, collectivités locales, CTM) et également d'aller au contact des partenaires privés parce qu'au sein de cette Conférence, il y a des représentants du monde économique, notamment Monsieur Philippe JOCK, Président de la Chambre de commerce et d'autres partenaires. Il y a aussi Monsieur EDOUARD qui est représentant également du monde économique dans cette institution. Elle vient d'être installée.

Il y a une deuxième instance qui va être installée. C'est ce qu'on appelle la Conférence des financeurs du sport, là aussi pour pouvoir aller directement interpeller ceux qui doivent être en mesure justement dans cette collégialité, dans cette solidarité sociétale de pouvoir apporter de véritables aides à l'associatif sportif et aux clubs.

On est d'accord. Moi j'ai remis sur la table, comme cela avait été le cas, Georges *(DUQUESNAY)* me le rappelait, lors d'une Assemblée au stade de Dillon, dans la tribune d'honneur. On avait décidé, il me

semble, cela doit être dans un PV d'Assemblée générale, de mettre en place le collège des Présidents de clubs qui peut être une instance de propositions, de réflexion.

À partir de la semaine prochaine, on va faire des propositions. Moi, je m'engage à faire des propositions pour mettre en place ce collège ou cette Conférence des Présidents de clubs avec, peut-être un Bureau qui va piloter et faire fonctionner cette affaire. Vous aurez votre autonomie. Vous avez une salle qui est à votre disposition pour pouvoir vous réunir, faire des propositions, aller chercher des experts qui vont faire des propositions s'agissant de l'information des clubs sur les outils et les dispositifs qui existent. On est totalement favorable à tout cela. On l'avait déjà mis en place. Maintenant, il faut faire vivre cette institution.

Je rappelle aussi qu'aussi bien le CTOSMA que la Ligue de football mettent en place des formations pour les dirigeants. On va vous donner la liste. Après on me dit que c'est un problème sociétal. On n'a pas la disponibilité, mais c'est le soir. Il y a un certain nombre de personnes qui adhèrent à ces actions de formation et (…) *[interruption enregistrement]*

Peut mieux faire, on va dire. Nos infrastructures, c'est le bon exemple, Président, pour dire que le football ne peut pas tout régler. C'est une réalité. Je sais que cela t'est arrivé de couper l'herbe sur les terrains annexes de Dillon. Je sais aussi que cela arrive à d'autres dirigeants de faire ce genre de sacrifice. Le Golden Star, on connaît, mais c'est à lui le terrain.

On a eu l'occasion d'interpeller certaines collectivités sur cette réalité. Mais vous connaissez aussi le problème des collectivités. Si elles ne sont pas capables de vous donner, parce que c'est une réalité économique, des subventions suffisantes pour aider notre jeunesse, pour sortir notre jeunesse d'un certain nombre de travers, ce n'est pas un terrain qu'elles vont pouvoir refaire, ni l'électrification qu'elles vont pouvoir refaire. La ville de Fort-de-France fait le maximum qu'elle peut, avec ses difficultés, avec ses moyens. On ne va pas tirer sur l'ambulance. On essaie d'avancer ensemble avec une réalité sociétale qui est compliquée.

Vous savez qu'organiser une manifestation sportive d'envergure (de plus de 5 000 personnes) dans une infrastructure qui est sous avis défavorable ou qui n'a pas une homologation d'installation sportive, pour l'organisateur et le propriétaire, c'est jusqu'à deux ans emprisonnement et 75 000 € d'amende. Vous voyez le match Martinique - Costa Rica, il y avait peut-être 7 000 ou 8 000 personnes dans le stade, s'il se passait quelque chose de grave, c'est Didier LAGUERRE et moi. Mwen, man ja Ducos, man pé rété.

Il y a des propositions très claires qui sont faites ce soir grâce à ce retour et cette température qui est prise effectivement auprès de nombreux Présidentes et Présidents de clubs qui sont là ce soir :

- **Mettre en place la Conférence des présidents de clubs**, pour qu'elle puisse être une force de proposition ;
- **Travailler sur la modification du règlement sportif**, très rapidement à une prochaine Assemblée générale, notamment en matière d'obligations des jeunes
- **Regarder aussi la question de l'obligation des arbitres**, parce que c'est un souci aussi par rapport aux difficultés qui se posent.

J'ai essayé de balayer. On ne va pas attaquer ce soir le prix de la licence changement de club. Tu as donné des exemples où c'est moins cher. On peut aussi te donner beaucoup d'exemples où c'est plus cher, en sachant que le dispositif de solidarité qui a été mis en place ici depuis plusieurs années fonctionne quand même puisque la moitié de l'argent qui est payé va en direction du club en termes d'indemnité de formation ou de dédommagement par rapport aux efforts qui ont pu être faits.

Sur le futsal, on est très à l'aise parce que ce sont des choses qui ont déjà été évoquées. La diminution du nombre de doubles licenciés, c'était déjà prévu. C'est le Covid qui a un peu ralenti les choses parce que c'était une réduction progressive qui était prévue et qui doit pouvoir satisfaire à la fois ceux qui veulent développer valablement le futsal et il y a des clubs qui font de gros efforts pour cela. Et puis de nature à rassurer aussi les équipes dites de football à 11 parce que moins il y aura de possibilités d'avoir de doubles licenciés, moins il y aura des joueurs de football à 11 qui vont faire deux matchs dans le week-end. C'est un petit peu cela.

Les deux nouvelles compétitions aussi. On en a beaucoup discuté avec l'ensemble des clubs. Tous les clubs ne sont pas pour l'instant favorables, parce qu'il y a une grosse différence de structuration entre les clubs et faire peut-être trop tôt la hiérarchisation, cela pourrait aussi créer un déséquilibre et faire en sorte peut-être même que des clubs disparaissent. Mais on peut remettre cela sur le tapis et réfléchir à comment on peut faire avancer.

En ce qui concerne la Coupe de France Futsal, il faut savoir que l'accès à la Coupe de France féminine va peut-être voir le jour après 15 ans de corps-à-corps avec la Fédération la saison prochaine. Ce sont souvent des questions financières tout simplement parce que pour la Fédération française de football, tout ce qui concerne l'égalité réelle des chances de l'Outre-mer et des Antilles-Guyane en particulier, c'est souvent trop spécifique, trop cher, trop loin. Mais on se bat en votre nom pour essayer de faire avancer les choses.

Je pense qu'on a un petit peu tout balayé. Maintenant, l'heure est venue de vraiment vous remercier au nom du Conseil de Ligue et au nom du fameux football martiniquais qui n'est pas si malade que cela, si on se compare à ce qui se passe à côté. Vous savez je suis guyanais de naissance, je connais très bien la réalité guyanaise. Je peux vous dire que c'est autrement plus compliqué que ce qu'on vit ici. Mais enfin, il faut qu'on essaie d'avancer dans le bon sens.

Rentrez bien en toute sécurité dans vos demeures respectives.

Merci à tous et on passe à côté pour le pot de l'amitié

L'ordre du jour est épuisé.
Le Président lève la séance. Il est 22 heures 00.